

Západočeská univerzita v Plzni

Fakulta filozofická

DIPLOMOVÁ PRÁCE

Plzeň 2017

Ivana Košařová

Západočeská univerzita v Plzni

Fakulta filozofická

DIPLOMOVÁ PRÁCE

**LES PHRASES COMPLEXES : JUXTAPOSITION,
COORDINATION ET SUBORDINATION**

Ivana Košařová

Plzeň 2017

Západočeská univerzita v Plzni
Fakulta filozofická

Katedra románských jazyků

Studijní program Učitelství pro střední školy

Studijní obor Učitelství francouzštiny pro střední školy

Diplomová práce

**LES PHRASES COMPLEXES : JUXTAPOSITION,
COORDINATION ET SUBORDINATION**

Ivana Košařová

Vedoucí práce:

PhDr. Dagmar Kolářiková, Ph.D.

Katedra románských jazyků

Fakulta filozofická Západočeské univerzity v Plzni

Plzeň 2017

Prohlašuji, že jsem práci zpracovala samostatně a použila jen uvedení pramenů a literatury.

Plzeň, duben 2017

.....

Remerciements

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer ma gratitude et remerciement à ma directrice de mémoire de master, PhDr. Dagmar Kolářiková, Ph.D. qui m'a supportée tout au long de la rédaction de ce mémoire. Je la remercie de m'avoir encadrée, aidée, conseillé et de m'avoir répondu à toutes mes questions durant mes recherches.

Après, j'adresse mes sincères remerciements à tous les professeurs de l'Université de Bohême de l'Ouest qui m'ont aidée pendant mes études.

Tables des matières

1 INTRODUCTION	1
2 NOTIONS FONDAMENTALES	3
2.1 Qu'est-ce qu'une phrase ?	3
2.2 Qu'est-ce qu'une proposition ?	4
2.3 Types de phrases	5
2.3.1 La phrase énonciative (déclarative)	6
2.3.2 La phrase exclamative (interjective)	7
2.3.3 La phrase interrogative	8
2.3.3.1 Interrogation globale (totale)	8
2.3.3.2 Interrogation partielle	9
2.3.4 La phrase injonctive (impérative)	9
2.3.5 La phrase simple	10
2.3.6 La phrase verbale	11
2.3.7 La phrase non verbale (nominale)	11
2.3.8 La phrase complexe	12
2.4 Types de propositions	13
2.4.1 La proposition indépendante	14
2.4.2 La proposition principale	15
2.4.3 La proposition subordonnée	15
3 COMMENT RELIER LES PROPOSITIONS QUI FORMENT UNE PHRASE COMPLEXE ?	16
3.1 La juxtaposition	16
3.2 La coordination	18

3.3 La subordination	21
4 DIFFÉRENTS TYPES DE COORDINATION	25
4.1 La coordination copulative	25
4.2 La coordination disjonctive	25
4.3 La coordination adversative	26
4.4 La coordination causale	26
4.5 La coordination consécutive	26
5 CLASSEMENT DES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES.....	28
5.1 Les complétives (les conjonctions pures).....	28
5.2 Les relatives	29
5.3 Les interrogatives indirectes	30
5.4 Les circonstancielles (les conjonctives relationnelles)	31
5.4.1 Les propositions de temps.....	31
5.4.2 Les propositions de cause.....	31
5.4.3 Les propositions de manière	32
5.4.4 Les propositions de conséquence	33
5.4.5 Les propositions de but	34
5.4.6 Les propositions de concession	34
5.4.7 Les propositions de condition	35
5.5 Les subordonnées sans mot subordonnant	36
5.5.1 La proposition infinitive	36
5.5.2 La proposition participiale	37
6 PARTIE PRATIQUE	38

6.1	La méthode de recherche.....	38
6.2	La forme et la structure du questionnaire	39
6.3	Les hypothèses	41
6.4	Les résultats finaux de recherche	42
6.4.1	Les informations fondamentales des répondants.....	43
6.4.2	Les résultats de la partie théorique	46
6.4.3	Les résultats de la partie pratique	49
7	CONCLUSION.....	60
8	BIBLIOGRAPHIE	62
8.1	Monographies	62
8.2	Sources électroniques.....	63
9	RÉSUMÉ	64
9.1	Résumé en français	64
9.2	Résumé en tchèque	65
10	ANNEXES	66
10.1	L'original du questionnaire	66
10.2	Les questionnaires remplis par les répondants.....	71
10.2.1	Premier questionnaire	71
10.2.2	Deuxième questionnaire.....	77
10.3	Le corrigé du questionnaire	82
10.4	Les graphiques	87

10.4.1	Graphique 1A	87
10.4.2	Graphique 1B	87
10.4.3	Graphique 2A	88
10.4.4	Graphique 2B	88
10.4.5	Graphique 3.....	89
10.4.6	Graphique 4A	90
10.4.7	Graphique 4B	90
10.4.8	Graphique 5A	91
10.4.9	Graphique 5B	91
10.4.10	Graphique 6A.....	92
10.4.11	Graphique 6B.....	92
10.4.12	Graphique 7A.....	93
10.4.13	Graphique 7B.....	93
10.4.14	Graphique 8A.....	94
10.4.15	Graphique 8B.....	94
10.4.16	Graphique 9A.....	95
10.4.17	Graphique 9B.....	95
10.4.18	Graphique 10A.....	96
10.4.19	Graphique 10B.....	96
10.4.20	Graphique 11A.....	97
10.4.21	Graphique 11B.....	97
10.4.22	Graphique 12.1	98
10.4.23	Graphique 12.2	98
10.4.24	Graphique 12.3	98
10.4.25	Graphique 13.1	99
10.4.26	Graphique 13.2	99
10.4.27	Graphique 13.3	99
10.4.28	Graphique 14A.....	100
10.4.29	Graphique 14B.....	100
10.4.30	Tableau 15.1A.....	101
10.4.31	Tableau 15.2A.....	101
10.4.32	Tableau 15.1B.....	102

10.4.33	Tableau 15.2B.....	102
10.4.34	Tableau 16.1A.....	103
10.4.35	Tableau 16.2A.....	103
10.4.36	Tableau 16.1B.....	104
10.4.37	Tableau 16.2B.....	104

1 INTRODUCTION

Le thème de mémoire de maîtrise concerne la problématique des phrases complexes : juxtaposition, coordination et subordination et son objectif principal est de trouver le niveau des connaissances langagières des étudiants tchèques dans la langue française sur la base des résultats finaux de la partique pratique et ensuite nous allons les comparer avec les résultats des étudiants français.

Ce mémoire est divisé en deux parties principales, à savoir en partie théorique et celle de pratique. Ces deux grands chapitres s'interpénètrent, en même temps, elles se complètent mutuellement et ils font partie intégrante de ce mémoire. La partie théorique s'appuie sur les faits présentés par la monographie ou par les sources électroniques et elle consiste quatre chapitres principaux.

Le premier chapitre s'oriente vers les informations fondamentales, c'est-à-dire son but est d'expliquer les notions de base « *la phrase, la proposition* » et de distinguer les différents types de phrase et de classer les différents types de propositions.

L'objectif de deuxième chapitre est de trouver comment nous pouvons relier les propositions qui forment une phrase complexe. Ce chapitre contient son propre sous-chapitre de la juxtaposition, coordination et subordination.

Le troisième chapitre se focalise sur la classement des différents types de coordination et sur les divers types de propositions subordonnées.

En ce qui concerne la partie pratique, elle décrit la méthode, la forme et la structure du questionnaire, formule et explique les hypothèses. Cependant, sa tâche principale est de collecter les données nécessaires

du recherche pour les analyser et après, ces résultats finaux vont l'aider de trouver le niveau des connaissances langagières des étudiants tchèques dans la langue française en comparaison avec les résultats des étudiants français.

2 NOTIONS FONDAMENTALES

Dans le premier chapitre, il faut mentionner quelques mots-clés avec lesquels nous allons travailler dans notre mémoire de master. D'abord, nous allons expliquer le sens de ces notions par les définitions concrètes. Après, nous allons ajouter quelques exemples qui nous permettront de bien comprendre la signification de ces notions particulières et nous allons donner quelques définitions des notions de « phrase » et de « proposition ».

2.1 Qu'est-ce qu'une phrase ?

La phrase est faite d'une ou de plusieurs propositions. « Sur le plan graphique, la phrase est délimitée, à son début, par une majuscule et à sa fin, par un point. Sur le plan phonétique, elle est marquée par une intonation caractéristique (en général, montante puis descendante) et limitée par deux pauses importantes de la voix. Sur le plan sémantique, elle se présente comme une "unité de pensée" » (Arrivé, Gadet et Galmiche, 1986, p. 529). En d'autres termes, si nous parlons de la phrase, nous devons nous rendre compte que cette notion exprime une idée cohérente où l'ordre des mots joue un rôle important pour conserver le sens de la phrase, par exemple : « Nos enfants jouent tout le temps dans ce jardin public. » (Hendrich, Radina et Tláškal, 2001, p. 551).

« La phrase est l'unité de communication linguistique, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas être subdivisée en deux ou plusieurs suites constituant chacune un acte de communication linguistique » (Grevisse, Goose, 1995, p. 71). Cette définition s'approche de celle qui est citée ci-dessus, parce qu'elle nous explique qu'il faut respecter une intonation propre accompagnée par la pause importante dans la communication linguistique.

L'auteure de ce mémoire s'identifie complètement avec la première définition parce que Arrivé, Gadet et Galmiche ont exprimé la notion de

« phrase » sur les plans différents, donc nous pensons que cette définition est plus utile pour les apprenants de FLE qui voudraient s'orienter dans la problématique de la grammaire française, plus concrètement dans l'identification d'une phrase.

2.2 Qu'est-ce qu'une proposition ?

Il résulte des définitions de la phrase que chaque phrase peut se découper en une ou plusieurs propositions. Nous présentons, ci-après, quelques définitions de cette notion.

« La proposition correspond à la phrase simple (elle comporte un GN¹ et un GV²), par exemple » (Leeman, 2002, p. 29) :

- Pierre court.
 - Pierre = un GN qui est formé par un nom propre
 - court = un GV constitué d'un verbe seul

- Paul est tombé.³
 - Paul = un nom propre qui forme un GN
 - est tombé = un GV formé par un verbe au passé composé

« Nous appelons **propositions** les membres de phrase qui contiennent un verbe à un mode conjugué (ou, plus précisément, un prédicat : § 92) et qui servent de sujet ou de complément » (Grevisse, Groose, 1995, p. 351). Nous sommes d'accord avec cette définition, car elle exprime que la proposition est une partie de phrase, qui a pour noyau central un verbe (prédicat).

¹ « Sous sa forme minimale canonique, le groupe nominal (GN) est constitué d'un déterminant et d'un nom » (Riegel, Pellat et Rioul, 1994, p. 148).

² « Comme tout syntagme, le groupe verbal (abrégé GV) s'articule autour d'un mot-tête, le verbe, dont dépendent d'autres éléments, en particulier son ou ses compléments » (Riegel, Pellat et Rioul, 1994, p. 215).

³ Les exemples sont tirés de *La phrase complexe. Les subordinations* (Leeman, 2002, p. 29).

Montrant l'importance du verbe comme le noyau de la proposition, la définition suivante confirme la vérité de la définition précédente. Elle nous dit que « la proposition a, habituellement, au moins un verbe précédé d'un sujet : *Je me rappelais mon enfance. Il pleut. Il fait beau* » (Chevalier, 1994, p. 10). Nous avons choisi cette définition pour montrer aux lecteurs que les linguistes sont presque unanimes pour parler d'une « proposition », les définitions se ressemblent donc beaucoup.

Enfin, il faut aussi mentionner que chaque proposition peut avoir un groupe du nom qui peut être accompagné soit de déterminants, soit de compléments ou un pronom sujet, et un verbe accompagné de compléments ou d'un attribut.

Pour pouvons conclure en disant que la proposition est composée d'un nom sujet et d'un verbe qui l'accompagne. En d'autres termes, le verbe forme le centre de la proposition. En opposant la proposition à la phrase, nous pouvons dire qu'une proposition est un constituant de phrase, qui, dans un autre contexte, peut être une phrase.

2.3 Types de phrases

Dans ce sous-chapitre, nous allons reprendre la notion de « phrase » et nous allons distinguer les différents types de phrases. Ensuite, nous allons relier les définitions concrètes et les exemples convenables pour spécifier chaque type de phrases.

D'abord, nous devons constater que les phrases peuvent être classifiées des points de vue différents, par exemple selon leurs structures fondamentales. Dans ce cas, nous avons choisi leur classification selon la linguistique structurale (Riegel, Pellat et Rioul, 1994, p. 385) ou bien selon leur structure morphosyntaxique.

Cette structure nous permet de classer les phrases en quatre types fondamentaux. Il s'agit des phrases :

- 1) Énonciatives (déclaratives/assertives)
- 2) Exclamatives (interjectives)
- 3) Impératives (injonctives)
- 4) Interrogatives

Grevisse et Goose expliquent dans leur publication *Le bon usage : grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui* (1993, p. 298) que « d'après la nature de la communication et l'intention du locuteur, on distingue, du point de vue formel, quatre espèces de phrases ». Celles-ci sont déjà mentionnées ci-dessus.

Si nous devons comparer les deux énoncés, nous nous pencherions pour la deuxième possibilité qui est plus claire et plus compréhensible que la première parce que nous pouvons comparer ce fait à l'aide de notre perception de la langue. En d'autres termes, nous sommes capable de noter que la nature dans la communication entre l'émetteur (le destinateur, le locuteur) et le récepteur (le destinataire) est la même dans la langue étrangère (le français) que celle dans notre langue maternelle (le tchèque) et l'intonation ne change pas non plus. Il faut dire qu'il existe les mêmes signes diacritiques dans le monde entier et c'est pourquoi nous pouvons déterminer les différents types de phrases, notamment dans la langue écrite. Cependant, comme nous avons déjà dit, nous n'avons aucun problème qui pourrait nous empêcher de reconnaître un rôle important de l'intonation dans la langue orale ou bien dans celle-ci de la langue étrangère en ce qui concerne la détermination précise des différents types de phrases.

2.3.1 La phrase énonciative (déclarative)

Ce type de phrase est habituellement caractérisé par l'attitude du locuteur, c'est-à-dire que le destinateur lui-même désigne l'intonation de son idée ou bien de cette phrase. Il utilise d'abord l'intonation ascendante, puis descendante :

Ex. : « Nous par- tons cette nuit » (Grevisse, Goose, 1993, p. 616).

— — —
— — —

La fonction de la phrase déclarative nous permet de raconter n'importe quel événement et d'exprimer notre propre avis au cas où nous chercherions à informer quelqu'un sur quelque chose (Hendrich, Radina et Tláskal, 2001, p. 553). Ensuite, son but est de nous annoncer cet événement soit par le mode indicatif, soit par le mode conditionnel (Grevisse, Goose, 1993, p. 617).

Ex. : La bibliothèque est fermée. (= le mode indicatif)

Ex. : Ce serait intéressant.⁴ (= le mode conditionnel)

2.3.2 La phrase exclamative (interjective)

Il s'agit d'une phrase qui est « quant au contenu du message, une phrase énonciative, mais dans laquelle le locuteur (ou le scripteur) exprime ses sentiments avec une force particulière » (Grevisse, Goose, 1993, p. 299) :

Ex. : Quelle belle réussite !

Ensuite, il faut souligner que « les phrases exclamatives se caractérisent par le **ton** et, dans l'écrit, par le **point d'exclamation** qui les termine et son intonation est souvent descendante » (Grevisse, Goose, 1993, p. 660).

Ex. : « Comme elle est pâle ! » (Grevisse, Goose, 1993, p. 660).

— — —
— — —

⁴ Les exemples sont tirés de *Francouzská mluvnice* (Hendrich, Radina et Tláskal, 2001, p. 553).

La fonction des phrases exclamatives exprime une intensité des différentes émotions et humeurs. Elles peuvent être formées non seulement par tous les types de phrases (déclaratives, impératives, interrogatives, exclamatives), mais aussi par celles d'optatives.⁵

Ex. : Que c'est facile ! (= la phrase déclarative)

Ex. : Qui l'eût dit ? (= la phrase interrogative)

Ex. : Quelle surprise ! (= la phrase exclamative)

Ex. : Ah, s'il pouvait parler !⁶ (= la phrase optative)

2.3.3 La phrase interrogative

La phrase interrogative se termine habituellement par un point d'interrogation (?) et nous l'utilisons quand nous voulons poser une question à quelqu'un. « Généralement, elle est marquée par l'intonation dans l'oral et par le point d'interrogation dans l'écrit : § 385 » (Grevisse, Goose, 1993, p. 626).

À part cela, les phrases interrogatives sont divisées en deux types. Nous parlons de l'interrogation :

- 1) globale (ou totale)
- 2) partielle

2.3.3.1 Interrogation globale (totale)

Il s'agit des questions auxquelles nous sommes capables de répondre à l'aide de mots « oui » ou « non ». En d'autres termes, nous exprimons un accord ou un désaccord à un moment donné. Nous pouvons utiliser ici des questions avec l'expression « est-ce que » (Hendrich, Radina et Tláškal, 2001, p. 553).

⁵ « Dans la phrase **optative**, la réalisation de l'acte ne dépend pas de la volonté humaine. On utilise les mêmes procédés que dans la phrase impérative » (Grevisse, Goose, 1995, p. 121).

⁶ Les exemples sont tirés de *Francouzská mluvnice* (Hendrich, Radina et Tláškal, 2001, p. 554).

Ex. : Vous viendrez ce soir ?

Ex. : Est-ce que cela vous convient ?⁷

2.3.3.2 Interrogation partielle

Dans ce cas, nous parlons des questions qui nous donnent plus d'informations précisées sur le sujet concret. Pour créer cette phrase, nous utilisons les pronoms interrogatifs ou l'adverbe interrogatif (Hendrich, Radina et Tláškal, 2001, p.553).

Ex. : Qu'est-ce qui se passe ? (que = le pronom interrogatif)

Ex. : À qui voulez-vous parler ? (à qui = le pronom interrogatif)

Ex. : Pourquoi votre ami n'est-il pas venu ?⁸ (pourquoi = l'adverbe interrogatif)

2.3.4 La phrase injonctive (impérative)

La phrase injonctive sert à donner des ordres, des conseils, des demandes ou en bref, elle exprime une interdiction. On peut mettre à la fin de cette phrase soit un point (.), soit un point d'exclamation (!). « Elle est marquée d'habitude par une intonation descendante (Grevisse, Goose, 1993, p. 668) :

Ex. : « Pre-
—
—
—
—
nez ce livre » (Grevisse, Goose, 1993, p. 668).

Ces phrases sont formées à l'aide du mode impératif ou le subjonctif (Hendrich, Radina et Tláškal, 2001, p. 553).

Ex. : Fermez la porte. (L'infinitif du verbe « fermer » est au mode impératif et cette phrase est finie par un point.)

⁷ Les exemples sont tirés de *Francouzská mluvnice* (Hendrich, Radina et Tláškal, 2001, p. 553).

⁸ Les exemples sont tirés de *Francouzská mluvnice* (Hendrich, Radina et Tláškal, 2001, p. 553).

Ex. : Sois prudent.⁹ (Dans ce cas, le verbe irrégulier « être » a sa forme au mode subjonctif.)

Comme nous avons déjà mentionné au début de ce sous-chapitre, nous pouvons distinguer différents types de phrases. La classification précédente (phrases déclaratives, exclamatives, impératives et interrogatives) a été formée sur la base de la linguistique structurale.

Cependant, il existe d'autres classifications possibles : Par exemple Grevisse et Goose proposent de les classer « d'après les éléments que les phrases contiennent » et distinguent ainsi « la phrase **simple** et la phrase **complexe** ; la phrase **verbale** et la phrase **non verbale** » (1995, p. 72). Cela veut dire qu'il existe des éléments grâce auxquels nous sommes capables de reconnaître les divers types de phrases. C'est-à-dire que nous sommes aptes à distinguer les différentes phrases par exemple selon l'intonation, les signes de ponctuation, le nombre de propositions dans la phrase et la présence ou l'absence du verbe dans la phrase.

2.3.5 La phrase simple

La phrase est dite « simple » quand elle ne contient qu'une proposition (Denis, Sancier-Château, 1997, p. 426). Il s'agit de la phrase où nous pouvons distinguer toutes les catégories verbales, c'est-à-dire la personne, le nombre, le temps, le mode et éventuellement l'aspect (Hendrich, Radina et Tláškal, 2001, p. 552).

Ex. : Ce matin, j'ai écrit une longue lettre à mes parents.

- La personne : première
- Le nombre : singulier

⁹ Les exemples sont tirés de *Francouzská mluvnice* (Hendrich, Radina et Tláškal, 2001, p. 553).

- Le temps : le passé composé du verbe « écrire » qui est composé du verbe auxiliaire « avoir » et du participe passé « écrit »
- Le mode : l'indicatif

2.3.6 La phrase verbale

La phrase simple « est **verbale** quand elle contient un verbe conjugué » (Grevisse, Goose, 1995, p. 72), c'est-à-dire qu'elle « ne contient qu'un seul prédicat » (Grevisse, Goose, 1995, p. 72).

Ex. : Isabelle est partie en vacances avec sa famille. (= Il s'agit du verbe de mouvement « partir » qui est conjugué au passé composé avec le verbe auxiliaire « être » et avec le participe passé du verbe en question.)

Nous parlons donc de la phrase verbale quand le verbe est au centre d'attention, c'est-à-dire que la phrase doit être construite autour de ce verbe. La phrase verbale peut comporter soit un verbe conjugué, soit plusieurs verbes conjugués.¹⁰ Grevisse et Goose disent dans la *Nouvelle grammaire française* que « les phrases qui contiennent plusieurs verbes à un mode personnel peuvent être considérées comme résultat de la réunion de plusieurs phrases simples » (1995, p. 72).

2.3.7 La phrase non verbale (nominale)

On appelle généralement « *phrase nominale* une phrase sans verbe, par opposition à une *phrase verbale*. Cette phrase peut être déclarative (*Fin de l'épisode*), interrogative (*Les toilettes ?*) ou impérative (*Vos papiers !*) » (Riegel, Pellat et Rioul, 1994, p. 457).

¹⁰ ASSISTANCE SCOLAIRE PERSONNALISÉE [en ligne]. [consulté le 5 avril 2017]. Disponible sur : https://www.assistancescolaire.com/eleve/6e/francais/lexique/P-phrase-verbale-phrase-non-verbale-fc_p15.

« **La phrase nominale** est particulièrement utilisée avec l'exclamation : *L'imbécile ?* (Camus) – *La guerre ! la guerre !* » *cria l'assemblée* (Anatole France) » (Riegel, Pellat et Rioul, 1994, p. 403).

En d'autres termes, nous pouvons déclarer que la phrase nominale n'a aucun verbe conjugué, c'est-à-dire, il s'agit d'une phrase qui peut comporter soit un seul mot ou d'une phrase sans le prédicat.

Ex. : À chacun son métier. (= la phrase sans le prédicat.)

Ex. : Bravo !¹¹ (= la phrase qui ne contient qu'un seul mot.)

Mais il faut aussi ajouter qu'une phrase peut avoir un verbe conjugué et être non verbale.

2.3.8 La phrase complexe

La phrase est dite « complexe » quand elle contient une ou plusieurs propositions (Denis, Sancier-Château, 1997, p. 426). En d'autres termes, si la phrase exprime une ou plusieurs pensées, nous parlons de la phrase complexe. Nous pouvons aussi dire qu'il s'agit d'un groupe de phrases simples qui sont mises dans la phrase complexe (Grevisse, Goose, 1993, p. 1603), c'est-à-dire que cette phrase contient plusieurs verbes conjugués.

Ex. : Vous partirez quand vous aurez fini votre travail. (= il y a deux verbes conjugués, le verbe « partir » au futur simple et le verbe « finir » au futur antérieur.)

Ex. : Les petits enfants imaginent avec facilité les choses qu'ils désirent et qu'ils n'ont pas.¹² (= dans ce cas, nous pouvons y trouver trois verbes conjugués - les verbes réguliers « imaginer » et « désirer » et le verbe irrégulier « avoir ». Tous les verbes sont au présent.)

¹¹ Les exemples sont tirés de *Nouvelle Grammaire Française* (Grevisse, Goose, 1995, p. 72).

¹² Les exemples sont tirés du *Bon Usage* (Grevisse, Goose, 1993, p. 1603).

La définition suivante est centrée sur la valeur de construction syntaxique de la phrase complexe : « Les phrases complexes qui se distinguent traditionnellement selon leur mode de composition, c'est-à-dire selon la façon dont une ou plusieurs phrases constituantes **P₁**, **P₂**, etc. généralement appelées **propositions (2)**, s'insèrent dans la structure globale d'une phrase constituée dite **matrice P₀** » (Riegel, Pellat et Rioul, 1994, p. 469). Cette définition explique que chaque partie de la phrase complexe s'appelle une proposition.

Pour conclure ce sous-chapitre, il est nécessaire de mentionner qu'il existe beaucoup plus de types des phrases sauf celles qui sont citées ci-dessus. Nous n'avons sélectionné qu'une classification la plus essentielle qui est en même temps la plus utilisée par les locuteurs dans la langue française.

2.4 Types de propositions

Dans ce sous-chapitre, nous allons revenir sur la notion de « proposition » et nous allons distinguer les différents types de propositions. Après, nous allons appuyer les idées par des exemples propres à les rendre plus évidentes.

D'abord, nous devons constater que les propositions peuvent être regardées de différents points de vue :

1) Nous pouvons « les classer d'après le mot qui les rattache à la phrase dont elles font partie » (Grevisse, Goose, 1995, p. 351) :

- Les propositions relatives
- Les propositions conjonctives
- Les propositions d'interrogation indirecte ou d'exclamation indirecte

2) Ensuite, il y a « les propositions qui sont introduites par des conjonctions de subordination diverses » (Grevisse, Goose, 1995, p. 365). Nous parlons des propositions subordonnées, concrètement des propositions adverbiales (circonstancielle) qui sont classifiées « en sept catégories, d'après le sens » (Grevisse, Goose, 1995, p. 366) :

- Propositions de **temps**
- Propositions de **cause**
- Propositions de **manière**
- Propositions de **conséquence**
- Propositions de **but**
- Propositions de **concession**
- Propositions de **condition**

Cependant, dans le sous-chapitre qui suit, nous allons parler de celles qui se divisent selon leurs rapports réciproques en trois types principaux, à savoir :

- 1) les propositions indépendantes
- 2) les propositions principales
- 3) les propositions subordonnées

2.4.1 La proposition indépendante

Ce type de phrase ne dépend d'aucune autre proposition et dont aucune autre ne dépend. En d'autres termes, « cette proposition correspond à la phrase simple (elle comporte un GN et un GV) ; elle peut être « indépendante » (se suffire à elle-même), par exemple » (Leeman, 2002, p. 29) :

Ex. : Pierre court. (Pierre = groupe nominal ; court = groupe verbal.)

Ex. : Paul est tombé. (Paul = groupe nominal ; est tombé = groupe verbal.)

Ex. : Max paraît dormir. (Max = groupe nominal ; paraît dormir = groupe verbal.)

2.4.2 La proposition principale

La proposition principale a sous sa dépendance une ou plusieurs autres propositions. Lorsque la proposition indépendante se suffit à elle-même, la proposition principale ne peut pas fonctionner seule, en d'autres termes, elle doit être toujours reliée à la proposition subordonnée.

Ex. : J'ai trouvé la veste donc tu m'as parlé.¹³

- J'ai trouvé la veste = Il s'agit de la proposition principale
- donc tu m'as parlé. = Cela est une proposition subordonnée.

2.4.3 La proposition subordonnée

Cette proposition est dans la dépendance d'une autre proposition. En plus, elle ne peut pas fonctionner seule dans la phrase. Comme nous avons déjà mentionné ci-dessus, nous distinguons plusieurs types de propositions subordonnées. Néanmoins, nous allons les présenter, classer et spécifier dans un chapitre séparé.

Ex. : **Alors que** je travaille, tu t'amuses bruyamment.¹⁴

- Alors que je travaille = la proposition subordonnée de concession
- tu t'amuses bruyamment. = la proposition principale

¹³ *Je révise, soutien scolaire* [en ligne]. [consulté le 10 avril 2017]. Disponible sur : <http://www.jerevise.fr/proposition-principale-subordonnee-grammaire-francais.html>.

¹⁴ L'exemple est tiré de *Grammaire du français* (Denis, Sancier-Château, 1997, p. 124).

3 COMMENT RELIER LES PROPOSITIONS QUI FORMENT UNE PHRASE COMPLEXE ?

Dans ce chapitre, nous allons nous orienter vers la question concernant le thème principal de ce mémoire, à savoir comment nous pouvons relier les propositions qui forment une phrase complexe. Nous allons définir plus en détail ces trois notions « la juxtaposition, la coordination et la subordination » avec lesquelles nous allons aussi travailler dans les chapitres suivants, donc il faut connaître leur sens. Après, nous allons comparer les définitions des grammaires différentes. Finalement, nous allons ajouter quelques exemples qui correspondent à ces définitions.

D'abord, il faut constater qu'il existe plusieurs possibilités que nous pouvons utiliser pour relier les différentes propositions. Dans notre cas, nous allons nous focaliser notamment sur :

- 1) La juxtaposition
- 2) La coordination
- 3) La subordination

3.1 La juxtaposition

Dans plusieurs grammaires, nous pouvons trouver une mention qui nous explique que les procédés « la juxtaposition » et « la coordination » sont considérés, par les grammairiens, comme deux procédés qui permettent de relier deux propositions indépendantes et en même temps, ils montrent une certaine ressemblance grâce à leurs traits communs (Arrivé, Gadet et Galmiche, 1986, p. 360).

Nous avons choisi cette définition parce que nous devrions nous rendre compte que tous les procédés (juxtaposition, coordination, subordination) expriment une relation entre les propositions, c'est-à-dire il

y a un enchaînement mutuel donc nous en parlons ensemble et nous ne pouvons pas séparer complètement ces notions.

En ce qui concerne la deuxième définition, nous avons choisi celle qui dit que le terme juxtaposition dénote « le fait que chacune des phrases est séparée des autres par un signe de ponctuation, par exemple » (Leeman, 2002, p. 44) :

Ex. : *L'un rit, l'autre pleure.*¹⁵

- Il s'agit de deux propositions qui sont juxtaposées par un signe de ponctuation, mais elles pourraient fonctionner seules parce que la première phrase ne dépend de la deuxième phrase et à l'envers. Ces phrases ont leur propre autonomie (Riegel, Pellat et Rioul, 1994, p. 519).

Cette définition nous montre quelle est la différence dans l'emploi de ces procédés par rapport au discours écrit. En d'autres termes, il faut remarquer que la juxtaposition peut relier plusieurs propositions soit par une virgule (comme nous pouvons voir dans l'exemple ci-dessus), soit par deux-points ou par un point-virgule.

La définition suivante explique que « **la juxtaposition**, comme son nom l'indique, consiste dans le fait que sont posées côte à côte, séparées par une pause que l'écrit transcrit par une virgule, plusieurs propositions » (Gardes-Tamine, 2004, p. 43) :

Ex. : Le vent souffle, la pluie tombe, le tonnerre gronde.

Dans ce cas, il s'agit de la juxtaposition de trois propositions. Cet exemple a été relevé de *La grammaire 2. Syntaxe* (Gardes-Tamine, 2004, p. 43) pour souligner que dans ce cas, il s'agit de l'exemple ayant la structure énumérative et exprimant le rapport copulatif entre ces propositions. Par conséquent, la juxtaposition peut changer l'ordre des propositions particulières sans changer le sens de cette phrase. Dans

¹⁵ L'exemple est tiré de la Grammaire méthodique du français (Riegel, Pellat et Rioul, 1994, p. 519).

l'exemple suivant, nous allons montrer comment ce fait peut fonctionner dans le cas contraire.

Ex. : Il ferait froid, je mettrais ma veste.¹⁶

Si nous comparons les deux exemples mentionnés ci-dessus, nous pouvons constater que tous les deux sont juxtaposés par une virgule. Néanmoins, dans le premier cas, nous pouvons changer l'ordre des propositions grâce à leur structure énumérative et nous allons conserver le même sens de la phrase entière. Dans le deuxième cas, il n'est pas possible de remplacer la première proposition par la deuxième sans modifier les sens (dans l'exemple mentionné ci-dessus, la première exprime la condition iréelle, tandis que la phrase dont les deux propositions sont dans un ordre inverse exprime une cause.)

En bref, l'ordre des propositions juxtaposées est important dans ce procédé parce qu'il peut soit changer complètement le sens de la phrase, soit le sens reste le même.

Pour conclure ce sous-chapitre, nous pouvons constater que « la juxtaposition » appartient au mode d'enchaînement qui est plutôt utilisé dans la structure narrative que dans le langage courant.

3.2 La coordination

Comme la première définition qui devrait être mentionnée au début de ce sous-chapitre, nous avons choisi celle qui explique le fait que « la coordination est un lien syntaxique qui s'établit entre deux unités ayant même fonction syntaxique et placées sur le même rang. Pour les propositions, elles sont coordonnées quand elles ont même fonction dans la phrase (*je sais qu'ils sont partis et qu'ils sont loin*) » (Arrivé, Gadet et Gelmiche, 1986, p. 187) :

¹⁶ L'exemple est tiré de La phrase complexe. Les subordinations (Leeman, 2002, p. 47).

- Je sais = la proposition principale
- qu'ils sont partis = la première proposition subordonnée complétive
- et qu'ils sont loin = la deuxième proposition subordonnée complétive.

Il y a une proposition principale et deux propositions subordonnées complétives qui sont reliées par la conjonction « et », donc elles forment une coordination ensemble. Nous avons choisi cette définition pour montrer que la coordination peut aussi être exprimée dans le rapport mutuel de propositions subordonnées même si ce sont généralement surtout les propositions principales qui sont coordonnées par les conjonctions de coordination.

Lorsque la définition précédente explique qu'il existe la coordination entre les propositions subordonnées qui ont la même fonction dans la phrase, la définition suivante parle de la coordination entre les propositions principales, dont la relation est exprimée par des diverses conjonctions de coordination. En d'autres termes, la coordination « **unit membres identiques dans un ensemble**. Elle est marquée formellement par la présence en tête de la deuxième proposition d'un outil de jonction, qui reprend en même temps la proposition précédente. Traditionnellement, la liste de ces éléments se limite à *mais, ou, et, donc, ni, car, or* » (Gardes-Tamine, 2004, p. 46).

Ex. : Il est bête **et** il est méchant.

- Il y a deux propositions coordonnées qui sont reliées par la conjonction de coordination « et » qui expriment le rapport copulatif entre elles.

Ex. : Il est venu **et** il est reparti aussitôt.¹⁷

¹⁷ Les exemples sont tirés de la Grammaire 2. Syntax (Gardes-Tamine, 2004, p. 47).

- Il est venu = la première proposition nous dit ce qui se passe tout d'abord.
- **et** il est reparti aussitôt. = Il s'agit d'une action qui suit l'action exprimée par la proposition précédente.

Ex. : *Ils ne sont pas encore arrivés, **mais** il n'est que huit heures.*¹⁸

- La conjonction « *mais* » « fonctionne comme un inverseur d'orientation argumentative en indiquant que le deuxième terme est un argument plus fort qui oriente de façon décisive vers une conclusion opposée aux attentes suscitées par le premier » (Riegel, Pellat et Rioul, 1994, p. 527).

Nous pouvons constater que ces deux définitions mentionnées ci-dessus se ressemblent, parce que chacune d'entre elles nous explique que nous parlons de la coordination entre deux ou plusieurs propositions, si elles sont indépendantes l'une de l'autre. En plus, la coordination des propositions est le type d'enchaînement où les propositions sont reliées par des conjonctions de coordination.

Puis, nous avons choisi la définition grâce à laquelle nous allons comprendre quel est l'enchaînement mutuel entre la coordination, juxtaposition et subordination. Comme nous avons déjà mentionné dans le sous-chapitre précédent, « on rapproche souvent la coordination et la juxtaposition » (Gardes-Tamine, 2004, p. 45). Cependant, ce ne sont pas juste la coordination et la juxtaposition qui ont quelques signes ressemblants. « Les grammairiens ont souvent insisté sur le fait que juxtaposition, coordination et subordination pouvaient véhiculer la même relation » (Leeman, 2002, p. 46).

Ex. : Elle est partie plus tôt : elle se sentait mal.

¹⁸ L'exemple est tiré de la Nouvelle grammaire française (Grevisse, Goose, 1995, p. 90).

- Il s'agit de deux propositions indépendantes qui sont *juxtaposées* par le double-point.

Ex. : Elle est partie plus tôt, **car** elle se sentait mal.

- Elle est partie plus tôt = la proposition principale,
- **car** elle se sentait mal. = c'est la deuxième proposition principale qui est introduite par la conjonction « car » et qui exprime le rapport causal entre les deux propositions principales qui sont *coordonnées*.

Ex. : Elle est partie plus tôt **parce qu'**elle se sentait mal.¹⁹

- Elle est partie plus tôt = la proposition principale
- **parce qu'**elle se sentait mal. = Dans ce cas, nous parlons de la proposition *subordonnée circonstancielle* qui exprime la cause.

En effet, nous pouvons confirmer que ces trois types de procédés peuvent exprimer en général la même idée dans la phrase et en même temps, le sens de chaque phrase reste le même. C'est pourquoi les grammairiens soulignent que toutes les phrases (juxtaposées, coordonnées et subordonnées) peuvent exprimer la même relation.

Pour terminer ce sous-chapitre, quand nous parlons de la coordination, il faut mémoriser qu'elle est considérée comme le mode d'enchaînement qui relie deux propositions principales à l'aide des différentes conjonctions de coordination.

3.3 La subordination

Dans ce sous-chapitre, nous allons nous occuper de la problématique concernant le dernier mode d'enchaînement pour relier les

¹⁹ Les exemples sont tirés de La phrase complexe. Les subordinations (Leeman, 2002, p. 46).

propositions dépendant d'une autre préposition, c'est-à-dire que nous allons parler de la subordination.

Parmi plusieurs définitions de la subordination qui peuvent être trouvées dans diverses publications, nous avons choisi celles qui expriment le fait que les propositions subordonnées doivent toujours dépendre de la proposition principale. La première définition dit que « la subordination se distingue de la juxtaposition et de la coordination par la dépendance fonctionnelle qu'elle institue (la subordonnée a une fonction qui se définit par rapport à la principale ou à l'un de ses constituants) » (Leeman, 2002, p. 51). Nous pouvons prouver cette énonciation dans l'exemple suivant :

Ex. : **Même si** vous étiez malade, j'irais vous rendre visite.²⁰

- **Même si** vous étiez malade = la proposition subordonnée circonstancielle de concession et d'hypothèse
- j'irais vous rendre visite = la proposition principale

Cet exemple nous montre clairement que la proposition subordonnée circonstancielle ne peut pas être utilisée seule, en d'autres termes, elle est subordonnée à la proposition principale ou à un de ses constituants et reliée à ceux-ci par une conjonction de subordination.

Après, nous pouvons expliquer la subordination à l'aide de la définition qui ressemble beaucoup à la première qui est citée ci-dessus. Elle exprime le fait que « la subordination est une relation asymétrique de dépendance entre une proposition dite **subordonnée** (ou **enchâssée**) et une proposition, dite **principale** (ou **matrice**), dans laquelle la première joue le rôle d'un constituant » (Riegel, Pellat et Rioul, 1994, p. 472).

Ex. : *Jean attend **que** Pierre revienne.*²¹

²⁰ L'exemple est tiré de La phrase complexe. De l'analyse logique à l'analyse structurale (Garagnon, Calas, 2002, p. 107).

²¹ L'exemple est tiré de La grammaire méthodique du français (Riegel, Pellat et Rioul, 1994, p. 473).

- Jean attend = la proposition principale
- **que** Pierre revienne. = la proposition subordonnée complétive.

Nous pouvons constater que l'idée principale de ces deux définitions est la même, notamment quand nous parlons de l'importance de fonction de la proposition principale dans la phrase. En même temps, il est mentionné de nouveau que la proposition subordonnée fait partie intégrante de la proposition principale dont elle est un constituant à part entière.

Ensuite, la troisième définition peut avoir l'air d'être compliquée, mais il s'agit de la même idée qui a été déjà mentionnée dans les exemples précédents parce que cette définition dit que « la **subordination** est la relation qui unit, à l'intérieur de la phrase, des éléments qui ne sont pas de même niveau, qui ont des fonctions différentes, dont l'un, appelé généralement **complément**, dépend de l'autre (qui est le *noyau* du syntagme, le *support* du complément) » (Grevisse, Goose, 1995, p. 90).

Ex. : Il n'est pas venu **parce qu'il** était fatigué.

- Il n'est pas venu = la proposition principale
- **parce qu'il** était fatigué. = la proposition subordonnée circonstancielle de cause.

Nous pouvons voir que cet exemple spécifie la fonction subordonnée de ce procédé dans cette phrase parce que c'est la proposition subordonnée qui y joue le rôle du complément et en même temps, elle complète la proposition principale.

Finalement, nous pouvons analyser la dernière définition et la considérer comme presque identique aux définitions précédentes expliquant la notion de « subordination » : « On la définira comme la **relation d'une proposition non autonome à une proposition**

principale. Si la subordonnée et la principale forment bien un tout comme les propositions coordonnées, les deux ne sont pas sur un plan d'égalité, et l'une dépend de l'autre » (Gardes-Tamine, 2004, p. 48).

Ex. : **S'**il fait beau demain, j'irai à la mer.²²

- **S'**il fait beau demain = la proposition subordonnée circonstancielle de condition
- j'irai à la mer. = la proposition principale.

Cette définition qui s'appuie sur l'exemple cité ci-dessus se réfère de nouveau à la relation entre la proposition principale et la proposition subordonnée, car les deux propositions ne peuvent pas avoir la même position dans la phrase où la proposition principale est considérée comme le noyau essentiel de la phrase.

En conclusion, nous allons résumer l'information la plus essentielle dans ce sous-chapitre. En ce qui concerne la subordination, toutes les définitions citées ci-dessus soulignent que la proposition subordonnée doit être dans la dépendance de la proposition principale. En d'autres termes, c'est juste la proposition subordonnée qui fonctionne comme le constituant dans la phrase et en même temps elle complète la proposition principale.

²² L'exemple est tiré de La phrase complexe. De l'analyse logique à l'analyse structurale (Garagnon, Calas, 2002, p. 107).

4 DIFFÉRENTS TYPES DE COORDINATION

Dans ce chapitre, nous allons classer les différents types de coordination. D'abord, nous allons les présenter en bref et ensuite, nous allons les illustrer par des exemples concrets.

En général, les grammairiens distinguent les conjonctions de coordination du point de vue sémantico-logique (Riegel, Pellat et Rioul, 1994, p. 525), à savoir :

- 1) La coordination **copulative**
- 2) La coordination **disjonctive**
- 3) La coordination **adversative**
- 4) La coordination **causale**

« On ajoute la coordination **consécutive** » (Grevisse, Goose, 1993, p. 406) qui fait partie intégrale de ce type de coordination.

4.1 La coordination copulative

La coordination copulative « marque la simultanéité, l'addition » (Grevisse, Goose, 1993, p. 406) à l'aide des conjonctions *et, ni, puis, etc.*

Ex. : *Ils se marièrent **et** eurent beaucoup d'enfants.*²³

4.2 La coordination disjonctive

La coordination disjonctive est représentée par les conjonctions *ou, ou bien, soit... soit*. Elle nous permet de faire le choix entre deux possibilités. En d'autres termes, nous allons choisir la première chose et la deuxième sera exclue ou à l'envers. (Riegel, Pellat et Rioul, 1994, p. 526).

²³ L'exemple est tiré de La grammaire méthodique du français (Riegel, Pellat et Rioul, 1994, p. 526).

Ex. : **Ou** tu restes **ou** tu pars.²⁴

4.3 La coordination adversative

La coordination adversative est exprimée par les conjonctions « *mais, en revanche, cependant, etc.* » (Riegel, Rioul et Pellat, 1994, p. 525). Cette coordination exprime l'opposition de deux propositions coordonnées.

Ex. : *Tu peux y aller, **mais** sois prudent.*

4.4 La coordination causale

La coordination causale est déterminée par les conjonctions « *car, en effet, etc.* » (Riegel, Rioul et Pellat, 1994, p. 525). En général, ce type de coordination explique que l'une des phrases est considérée comme une cause de l'autre.

Ex. : *Partons, **car** il se fait tard.*²⁵

- Il s'agit de conjonction qui « est l'équivalent, au plan de la coordination, des conjonctions de subordination *parce que* et surtout de *puisque*, mais la proposition qu'elle introduit n'a rien d'une subordonnée » (Riegel, Pellat et Rioul, 1994, p. 527).

4.5 La coordination consécutive

La coordination consécutive est formée par les conjonctions « *donc, alors, aussi* » (Riegel, Rioul et Pellat, 1994, p. 525). Dans ce cas, il s'agit de l'expression forgée par René Descartes dans laquelle la deuxième proposition exprime la conséquence de ce qui est dit dans la première.

²⁴ L'exemple est tiré de *la Grammaire méthodique du français* (Riegel, Pellat et Rioul, 1994, p. 526).

²⁵ L'exemple est tiré du *Bon usage* (Grevisse, Goose, 1993, p. 406).

Ex. : *Je pense, **donc** je suis.*²⁶

En conclusion, il est à noter que les conjonctions de coordination relient des propositions ou bien elles assurent le lien de coordination entre elles. Nous pouvons les classer selon les termes coordonnants, en d'autres termes, selon le rapport mutuel entre elles. Elles peuvent exprimer l'addition (et), l'alternative ou la négation (soit...soit, ou), l'opposition (mais), la cause (car) et la conséquence (donc) (Riegel, Pellat et Rioul, 1994, p. 525).

²⁶ L'exemple est tiré du *Bon usage* (Grevisse, Goose, 1993, p. 406).

5 CLASSEMENT DES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES

Dans ce chapitre, nous allons présenter les propositions subordonnées. L'objectif principal de ce chapitre sera de les classer et spécifier et ensuite, nous allons expliquer ce que chaque type de proposition subordonnée exprime. Après, nous allons choisir quelques conjonctions de subordination qu'elles seront appliquées sur la base des exemples concrets.

D'abord, il faut dire qu'il existe plusieurs types de classement des propositions subordonnées (par exemple analogique, morphologique, fonctionnel, etc.) mais dans ce cas, nous allons les diviser selon le classement formel, à savoir (Denis, Sancier-Château, 1997, p. 98) :

- 1) Les complétives (les conjonctions pures)
- 2) Les relatives
- 3) Les interrogatives indirectes
- 4) Les circonstancielles (les conjonctives relationnelles)
- 5) Les subordonnées sans mot subordonnant (infinitives, participiales)

Nous allons distinguer les différentes propositions subordonnées selon le classement formel, c'est-à-dire selon la nature du mot de liaison qui introduit la subordonnée (Denis, Sancier-Château, 1997, p. 98).

Dans ce cas, il s'agit des « propositions qui sont introduites par des conjonctions de subordination diverses » (Grevisse, Goose, 1995, p. 366). Nous parlons de ces types de propositions subordonnées :

5.1 Les complétives (les conjonctions pures)

Les propositions subordonnées complétives peuvent être introduites dans la phrase par la conjonction « *que, de ce que, à ce que,*

etc. » et elles sont considérées comme le sujet ou le complément direct ou indirect.

Ex. : **Que** Max ronfle agace Marie.²⁷

- La conjonction « que » se trouve ici comme le sujet.

Ex. : *Je souhaite **que** tu réussisses.*²⁸

- Dans ce cas, la conjonction « que » représente le complément direct du verbe.

Ex. : *J'ai longtemps travaillé à **ce qu'il** reçoive une juste récompense.*

- Il s'agit de la proposition complétive ayant une forme indirecte du verbe.

5.2 Les relatives

Pour exprimer la notion de relatives, nous avons choisi la définition forgée par les auteurs de la *Nouvelle grammaire du français* disant que « la proposition subordonnée relative est introduite par un pronom relatif (*que, qui, dont, où, etc.*) qui remplace un nom ou un pronom appelé « antécédent²⁹ » (Delatour et al., 2004, p. 204). En d'autres termes, c'est le type de proposition qui est dépendant d'un nom, d'un pronom, plus rarement d'un adjectif ou d'un adverbe (Garagnon, Calas, 2002, p. 35).

Ex. : *Le chat **qui** dort ne voit pas les souris.*³⁰

- Le pronom relatif « qui » remplace le sujet (le chat) dans la proposition relative.

²⁷ L'exemple est tiré de la *Phrase complexe. Les subordination* (Leeman, 2002, p. 52).

²⁸ L'exemple est tiré de *Grammaire méthodique du français*. (Riegel, Pellat et Rioul, 1994, p. 491).

²⁹ « L'antécédent est un animé (personne ou animal) ou un inanimé (chose ou idée) » (Delatour et al., 2004, p. 204).

Ex. : Plusieurs projets ont été présentés ; c'est **le mien qui** a été choisi.³¹

- Le pronom possessif « le mien » substitue le nom (le projet).

Ex. : C'est de la confiture de framboise **que** j'ai faite avec les fruits du jardin.³²

- Le pronom relatif « que » remplace le complément d'objet direct (la confiture de framboise).

5.3 Les interrogatives indirectes

Il s'agit de proposition subordonnée qui est introduite soit par la conjonction « si », soit par des adverbes interrogatifs (*où, quand, comment, pourquoi, combien*), soit par des pronoms (*qui, ce qui, ce à quoi, etc.*). Ce type de proposition subordonnée occupe dans la phrase la position d'un sujet, d'un complément direct ou indirect du verbe, et d'un complément du nom et d'adjectif (Leeman, 2002, p. 53). En ce qui concerne ces propositions interrogatives indirectes et leur emploi, il existe quelques règles que nous devons respecter, par exemple qu'il faut modifier les modes, les temps et les expressions de temps dans la phrase.

Ex. : La maîtresse a demandé aux enfants **s'ils voulaient** qu'elle leur lise une histoire.³³

La conjonction « si » exprime la proposition interrogative indirecte et il faut dire que le verbe change du présent au mode de l'imparfait.

Ex. : Je voudrais savoir **pourquoi** vous riez.³⁴

³⁰ L'exemple est tiré de la *Phrase complexe. De l'analyse logique à l'analyse structurale* (Garagnon, Calas, 2002, p. 35).

³¹ L'exemple est tiré de *Nouvelle grammaire du français* (Delatour et al., 2004, p. 204).

³² L'exemple est tiré de *Nouvelle grammaire du français* (Delatour et al., 2004, p. 205).

³³ L'exemple est tiré de *Nouvelle grammaire du français* (Delatour et al., 2004, p. 221).

En effet, nous pouvons constater que cet exemple exprime ainsi la question. En d'autres termes, il a inséré la question dans la proposition énonciative, mais elle se comporte comme la proposition interrogative.

5.4 Les circonstanciels (les conjonctives relationnelles)

Dans ce sous-chapitre, nous allons parler des propositions subordonnées, concrètement des propositions adverbiales (circonstanciels) qui sont classifiées « en sept catégories, d'après le sens » (Grevisse, Goose, 1995, p. 366).

5.4.1 Les propositions de temps

Les propositions de temps « sont introduites par une conjonction simple, *quand*, par des adverbes suivis de *que*, *alors que*, par des prépositions suivies par *que*, *dès que*, *etc.* » (Gardes-Tamine, 2004, p. 52). Dans la phrase, elles « permettent de situer deux événements l'un par rapport à l'autre » (Delatour et al., 2004, p. 255).

Ex. : **Quand** elles se mirent à table ; le roi témoigna une joie qui parut vouloir être imitée (SAINT-SIMON).³⁵

- La conjonction « quand » se place habituellement au début de la phrase et elle introduit la proposition subordonnée circonstancielle de temps.

5.4.2 Les propositions de cause

« Les propositions de cause nous donnent une explication, indiquent la raison d'une action ou d'un fait » (Delatour et al., 2004, p. 230). Elles sont introduites par une conjonction de subordination

³⁴ L'exemple est tiré de *Nouvelle grammaire du français* (Delatour et al., 2004, p. 205).

³⁵ L'exemple est tiré de la *Grammaire Larousse du français contemporain*. (Chevalier, 1994, p. 130).

« *parce que, puisque, comme, etc.* Sa fonction est d'être le complément circonstanciel de cause dans la phrase » (Gardes-Tamine, 2004, p. 52).

Ex. : La rue Danton est interdite à la circulation **parce qu'un** incendie s'est déclaré dans un magasin.³⁶

- La rue Danton est interdite à la circulation = la proposition principale
- **parce qu'un** incendie s'est déclaré dans un magasin. = la proposition subordonnée circonstancielle de cause

5.4.3 Les propositions de manière

Ce sont les « propositions répondant à la question **comment ?** » (Grevisse, Goose, 1995, p. 369) qui sont introduites par une conjonction de subordination « *de manière que, de façon à ce que, à mesure que, etc.* ».

Ex. : *Elle plaçait son éventail **de façon à ce qu'il pût** le prendre.*
(Stendhal)

Ex. : *Elle reculait **à mesure que** j'avançais.*³⁷

Il n'est pas facile de distinguer ces propositions parce que certains auteurs, par exemple Delatour, considèrent les propositions introduites par la conjonction « *de manière que* » comme celles de but ou de conséquence (Delatour et al., 2004, p. 248, p. 241) de même que Grevisse et Goose (1995, p. 370). Les deux circonstances peuvent être distinguées grâce au mode verbal utilisé, car cette conjonction est suivie de l'indicatif en cas de conséquence et du subjonctif en cas de but.

Il en est de même pour la conjonction « *à mesure que* » qui est regardée par certains grammairiens comme la conjonction introduisant la

³⁶ L'exemple est tiré de *Nouvelle grammaire du français contemporain* (Delatour et al., 2004, p. 230).

proposition subordonnée circonstancielle de temps (Chevalier, 1994, p. 131).

5.4.4 Les propositions de conséquence

« La conséquence indique le résultat d'une cause exprimée dans la première partie de la phrase » (Delatour, 2004, p. 239). En plus, elle est formulée par une conjonction de subordination « *si bien que, de telle façon que, à tel point que, etc.* »

Ex. : L'instabilité politique se développe dans ce pays, **si bien que** les agences de tourisme ont annulé leurs voyages.

Ex. : Cet homme politique s'est exprimé **de telle façon que** même les membres de son parti ont été choqués.

- La conjonction « de telle façon que » se focalise sur la manière d'agir (Delatour, 2004, p. 241).

Ex. : Le malade souffrait **à tel point que** le médecin a dû lui faire une injection de morphine.³⁸

- Cette conjonction exprime l'intensité.

Pour résumer ce sous-chapitre, il est à noter que certains auteurs ne considèrent pas « *par conséquent, alors, donc, etc.* » comme une conjonction, mais parlent des mots de liaison³⁹ (Delatour et al., 2004, p. 243).

³⁷ Les exemples sont tirés de *Nouvelle grammaire française* (Grevisse, Goose, 1995, p. 369 et p. 370).

³⁸ Les exemples sont tirés de *Nouvelle grammaire du français contemporain* (Delatour et al., 2004, p. 240 et p. 241).

³⁹ Les mots de liaison sont des mots invariables, aussi appelés « les connecteurs logiques » qui relient des phrases entre elles ou des paragraphes d'un texte.

5.4.5 Les propositions de but

« La proposition subordonnée de but, appelée encore finale, exprime en effet la finalité du procès principal. Elle fonctionne, comme circonstant adjoint à la principale » (Denis, Sancier-Château, 1997, p. 200). Elle est présentée par une conjonction de subordination « *pour que, afin que, de peur que, etc.* »

Ex. : Il m'a téléphoné **pour que** je lui rende ses livres.

Ex. : Il ne m'a pas téléphoné, **de peur que** je (ne) lui réclame ses livres.⁴⁰

- Il ne m'a pas téléphoné = la proposition principale
- de peur que je (ne) lui réclame ses livres. = la proposition subordonnée circonstancielle de but qui contient « *n-explétif* ». Cette expression n'exprime pas la négation et son emploi n'est pas obligatoire dans la phrase, donc il est mis entre parenthèses.⁴¹

5.4.6 Les propositions de concession

« La proposition subordonnée concessive fonctionne comme un complément circonstanciel adjoint par rapport à la principale. Elle s'appuie sur un rapport d'implication » (Denis, Sancier-Château, 1997, p. 124) et elle est introduite par les expressions « *alors que, tandis que, bien que, même si.* »

Ex. : **Alors que** je travaille, tu t'amuses bruyamment.⁴²

Ex. : Il n'en parlera plus, **bien qu'il** y pensera toujours.

Ex. : **Même s'il** le voulait, il n'y arriverait pas.⁴³

⁴⁰ Les exemples sont tirés de *La Grammaire 2. Syntaxe* (Gardes-Tamine, 2004, p. 52).

⁴¹ *BONJOUR DE FRANCE* [en ligne]. [consulté le 24 avril 2017]. Disponible sur : <http://www.bonjourdefrance.com/exercices/le-ne-expletif--un-raffinement-de-la-langue.html>

⁴² L'exemple est tiré de *Grammaire du français* (Denis, Sancier-Château, 1997, p. 124).

Dans ce cas, il faut mentionner que certains auteurs parlent des « propositions de concession », tandis que les autres les appellent « propositions de l'opposition ». Les propositions de concession expliquent que deux faits peuvent se dérouler simultanément sans que la relation se réalise entre eux. Au contraire, la notion de « l'opposition » associe deux faits qui se passent simultanément, mais nous voulons les opposer (Chevalier, 1964, p. 133).

Comme il est difficile de déterminer les différences entre les deux propositions, elles sont souvent introduites dans les manuels sous l'appellation de « subordonnée d'opposition ou de concession (Delaunay et al., 2004, p. 270).

5.4.7 Les propositions de condition

« La condition exprime une circonstance obligatoire pour qu'un fait puisse se réaliser. Elles sont essentiellement introduites par *si, sauf si, quand, etc.* » (Gardes-Tamine, 2004, p. 53).

Ex. : **Si** l'orchestre de Clément joue à la fête de la musique vendredi prochain, nous irons certainement l'écouter.

- Si l'orchestre de Clément joue à la fête de la musique vendredi prochain = la proposition subordonnée de condition
- nous irons certainement l'écouter. = la proposition principale

Dans ce cas, la proposition de condition marque une hypothèse réelle. La subordonnée contient « si » et le verbe « jouer » au présent de l'indicatif et le verbe de la principale « aller » est au futur simple.

Ex. : On pourrait dîner dans le nouveau restaurant italien, **sauf si** vous aviez une meilleure idée.

⁴³ Les exemples sont tirés de *La Grammaire 2. Syntaxe* (Gardes-Tamine, 2004, p. 53).

- On pourrait dîner dans le nouveau restaurant italien = la proposition principale
- sauf si vous aviez une meilleure idée. = la proposition subordonnée de condition.

Cet exemple de proposition de condition exprime à la fois une restriction.

5.5 Les subordonnées sans mot subordonnant

Il s'agit des propositions subordonnées sans outil introducteur (Garagnon, Calas, 2002, p. 115) qui sont souvent utilisées en français, mais nous ne les considérons pas comme les propositions subordonnées dans la langue tchèque.

5.5.1 La proposition infinitive

« C'est, comme son nom l'indique, une proposition subordonnée dont le noyau verbal est au mode infinitif, un infinitif que les tableaux de conjugaison appellent « infinitif présent » marquant seulement que le processus est en cours, devrait plutôt s'appeler « infinitif simple » (Garagnon, Calas, 2002, p. 115). Dans les exemples suivants, c'est l'infinitif qui joue un rôle crucial en commun avec son sujet propre.

Ex. : *Paul entend les oiseaux **chanter**.*

Dans cet exemple, nous nous orientons vers l'infinitif « *chanter* » ayant son sujet propre « les oiseaux », donc nous parlons de la proposition infinitive.

Ex. : *Je les vois **se préparer**.*⁴⁴

⁴⁴ Les exemples sont tirés de *La phrase complexe. De l'analyse logique à l'analyse structurale* (Garagnon, Calas, 2002, p. 115).

Dans ce cas, la phrase contient le pronom personnel « *les* », qui est regardé comme l'agent propre formant le complément d'objet direct, et le verbe pronominal « se préparer » à l'infinitif (Garagnon, Calas, 2002, p. 115).

5.5.2 La proposition participiale

Dans ce cas, nous parlons des propositions subordonnées qui se composent d'un nom (ou d'un pronom, substitut du nom) et d'un participe. Les participiales se forment sans un mot subordonnant autant que les propositions infinitives (Garagnon, Calas, 2002, p. 121). En plus, la proposition participiale doit avoir son propre sujet. Comme nous avons déjà pu voir, il en est de même pour la proposition infinitive.

Ex. : *Le profit lui **semblant** une fort douce chose, il risqua de nouveau le gain qu'il avait fait.*⁴⁵

- Le profit = l'agent propre
- Semblant = le verbe est au participe présent

Pour conclure ce sous-chapitre, nous pouvons constater que les propositions participiales peuvent exprimer les différents compléments circonstanciels, à savoir la cause, la concession, la condition ou le temps (Delatour et al., 2004, p. 154).

⁴⁵ L'exemple est tiré de *La phrase complexe. De l'analyse logique à l'analyse structurale* (Garagnon, Calas, 2002, p. 121).

6 PARTIE PRATIQUE

Le but principal de cette partie pratique est de trouver le niveau des connaissances langagières des étudiants tchèques dans la langue française et ensuite, nous allons les comparer avec les résultats des étudiants français.

Dans ce chapitre, nous allons appliquer les connaissances théoriques de la partie précédente à la pratique. En d'autres termes, nous allons nous orienter vers notre propre recherche qui s'appuie sur la théorie dont nous avons parlé dans la première partie de ce mémoire.

D'abord, nous allons présenter la méthode de recherche qui nous a à acquérir des renseignements nécessaires pour identifier et vérifier les connaissances de chaque répondant sur la problématique des propositions complexes.

Puis, nous allons formuler les hypothèses qui seront confirmées ou démenties sur la base des résultats finaux des questionnaires.

Ensuite, nous allons évaluer ces résultats et nous allons les comparer.

Finalement, nous allons présenter et commenter les graphiques et les tableaux qui seront basés sur les résultats des questionnaires remplis.

6.1 La méthode de recherche

D'abord, notre première tâche a été de choisir une méthode convenable pour faire des recherches sur le sujet des propositions complexes : juxtaposition, coordination et subordination.

Puisque l'un des buts principaux de cette partie pratique a été d'obtenir un grand nombre de répondants le plus rapidement possible,

nous avons décidé d'utiliser la méthode de questionnaire parce que nous la considérons comme l'une des méthodes les plus efficaces et en même temps, les plus rapides pour l'acquisition des données nécessaires.

Comme nous avons déjà mentionné au début de ce sous-chapitre, nous avons eu besoin d'avoir un grand nombre de répondants qui ont été aptes à remplir ce questionnaire, concrètement il s'agissait au minimum de quarante étudiants tchèques et le même nombre d'étudiants français. Nous avons pris une décision d'afficher ce questionnaire rédigé en français sur le site web.⁴⁶ En plus, pour la même raison, nous avons aussi publié ce lien sur le Facebook où nous nous sommes focalisée sur les groupes d'étudiants qui étudient le français et qui viennent soit de la République tchèque, soit ils sont originaires de France.

6.2 La forme et la structure du questionnaire

En ce qui concerne la forme et la structure de ce questionnaire, nous pouvons constater qu'il se compose de trois parties principales, notamment de la première partie générale concernant les informations fondamentales, de la deuxième partie théorique qui s'oriente vers les connaissances théoriques des répondants et de la troisième partie pratique qui s'appuie sur les exercices concrets qui permettent d'appliquer la théorie à la pratique.

Dans la première partie qui s'appelle « *Informations fondamentales* », nous nous sommes focalisée sur l'acquisition des renseignements généraux de chaque répondant. Nous avons préparé sept questions qui nous ont donnée les réponses sur les questions par exemple sur l'âge ou sur la nationalité de chaque répondant.

⁴⁶ <https://www.surveio.com/survey/d/I5H6F9H7A8M9U9P2M>

Ensuite, la partie théorique cherche à vérifier les connaissances des étudiants français et tchèques sur la problématique des propositions complexes. Dans cette partie, il y a les questions qui permettent aux répondants d'avoir la possibilité de choisir une bonne définition concernant les notions fondamentales reliées au sujet de phrase complexe.

Enfin, l'objectif de la partie pratique est de vérifier le fait si les répondants sont capables d'appliquer leurs connaissances théoriques acquises. Par conséquent, nous avons créé les trois différents exercices à l'aide des exemples concrets empruntés de L'exercisier de grammaire française (Kolářiková, 2005).

Dans le premier exercice, le but principal est d'identifier les différents types de proposition subordonnée employée dans les phrases concrètes. Puis, dans le deuxième exercice, il faut compléter les phrases à l'aide des conjonctions ou des prépositions qui conviennent mais elles ne doivent pas se répéter. Finalement, dans le troisième exercice, les répondants sont obligés de mettre les verbes au mode et au temps qui conviennent pour compléter correctement les propositions subordonnées.

Ce questionnaire est anonyme et comme nous avons déjà mentionné ci-dessus, il est destiné uniquement à deux groupes de répondants, c'est-à-dire aux étudiants tchèques qui étudient le français et pour ceux qui sont originaires de France. Au total, nous parlons de quatre-vingt répondants (quarante étudiants tchèques et quarante étudiants français) qui ont rempli ce questionnaire, concrètement il s'agit des femmes et des hommes, âgés de 19 ans à 28 ans.

En annexe, nous pouvons trouver deux exemples du questionnaire rempli. Cependant, pour voir tous les questionnaires remplis, il faut

s'identifier sur le site web⁴⁷ comme l'utilisateur, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'un email « *ivcacosarova@seznam.cz* » et à l'aide de mot de passe « *romantika* » et nous pouvons y trouver toutes les informations nécessaires concernant les résultats particuliers.

En plus, les résultats finaux seront présentés dans les graphiques et dans les tableaux que nous allons diviser en deux parties pour distinguer les réponses des étudiants tchèques et celles des étudiants français. Après, nous allons les comparer et en même temps, nous allons déduire une conclusion, notamment si nos hypothèses seront confirmées ou démenties sur la base des résultats finaux.

6.3 Les hypothèses

Dans ce sous-chapitre, nous allons formuler les hypothèses qui vont correspondre à l'objectif principal de ce mémoire.

Dans le premier cas, nous pouvons émettre l'hypothèse qu'en général les étudiants français vont avoir meilleurs résultats en comparaison avec les étudiants tchèques parce qu'ils vont mieux remplir les exercices dans le questionnaire.

En ce qui concerne la deuxième hypothèse, nous pouvons ainsi constater que la majorité des étudiants tchèques, c'est-à-dire, au moins vingt répondants, vont bien remplir les exercices focalisés sur la vérification des connaissances théoriques des propositions complexes. Nous pouvons déduire cette hypothèse sur la base des expériences personnelles.

Dans la troisième hypothèse, nous allons supposer que la plupart des étudiants français vont bien compléter les phrases à l'aide des

⁴⁷ <https://www.surveymonkey.com/cs/>

conjonctions ou des prépositions qui conviennent mais seulement un tiers des étudiants tchèques vont compléter une bonne réponse. Nous déduisons cette hypothèse du fait que les étudiants considèrent le thème « les phrases complexes : juxtaposition, coordination et subordination » comme l'un des thèmes les plus difficiles dans la grammaire française.

Enfin, la quatrième hypothèse présume que la majorité des étudiants tchèques commettrons le plus grand nombre d'erreurs dans le dernier exercice dans lequel il faut mettre les verbes au mode et au temps qui conviennent. Nous déduisons cette hypothèse sur la base des expériences personnelles.

6.4 Les résultats finaux de recherche

Comme nous avons déjà mentionné, le questionnaire se compose de trois parties qui contiennent les différentes questions concernant les informations fondamentales, la théorie et la pratique.

Toutefois, nous allons faire l'analyse sur la base des résultats particuliers de la partie théorique et de la pratique et nous allons les présenter par l'intermédiaire des différents graphiques et tableaux qui seront introduits en annexes. Ensuite, il faut dire que nous allons présenter la majorité des graphiques à l'aide des pourcentages et les tableaux seront introduits par le nombre de répondants.

Avant de commencer à présenter les résultats particuliers, il faut mentionner que nous avons utilisé les différentes représentations graphiques pour les montrer. Nous avons choisi cette méthode parce que la majorité des exercices contient de nombreuses questions, donc dans quelques cas, nous avons préféré faire les tableaux.

6.4.1 Les informations fondamentales des répondants

D'abord, nous allons nous orienter vers la première partie du questionnaire qui est déterminée pour l'acquisition des informations fondamentales de chaque répondant.

Alors, le graphique 1A nous montre que ce sont surtout les femmes françaises qui ont rempli le questionnaire tandis que les hommes présentent ni un tiers des répondants. Ensuite, nous pouvons constater que les graphiques 1A et 1B se ressemblent parce que les résultats du graphique 1B sont comparables à ceux qui sont présentés dans le graphique précédent. Concrètement, dans le deuxième cas, il s'agit de 85 % des femmes tchèques qui ont rempli le questionnaire, alors qu'il n'y a que 15 % des hommes qui le complètent aussi.

Ensuite, le deuxième graphique se focalise sur l'âge de répondants tchèques et ceux de France. Le graphique 2A démontre le fait que ce questionnaire a été rempli par les étudiants français âgés de 19 à 27 ans et par ceux qui viennent de la République tchèque, à l'âge de 20 à 28 ans.

Puis, nous pouvons continuer à décrire le graphique suivant, à savoir le graphique numéro 3. Ce graphique montre clairement que le nombre des répondants est identique. Par conséquent, nous pouvons dire que 50 % des étudiants tchèques et le même nombre des étudiants français ont participé à cette recherche.

Après, nous allons nous focaliser sur les graphiques 4A et 4B dont nous pouvons dégager une conclusion claire : la langue française est la langue maternelle des Français, tandis que les Tchèques la considèrent comme la langue étrangère.

Puis, dans les graphiques suivants, il y a des réponses à la question : Depuis combien d'années étudiez-vous le français ?

Néanmoins, il faut dire que cette question n'est pas liée à la question précédente (en ce qui concerne l'âge actuel de chaque répondant) mais au contraire, elle est liée à la question suivante (à savoir les graphiques 6A et 6B) donc nous pouvons les comparer.

Le graphique 5A nous montre que les étudiants français ont commencé à apprendre le français dès la petite enfance. Cependant, ce fait n'est pas dépendant de l'âge actuel de chaque répondant parce que cette question n'était pas spécifiée, si bien que les étudiants français ont répondu de leur propre façon. En d'autres termes, l'objectif principal de la question numéro 5 était de trouver depuis combien d'années les répondants étudient le français mais comme nous avons déjà dit, cette question n'était pas plus spécifiée, donc la plupart des étudiants français ont répondu qu'ils avaient commencé à étudier le français soit à la maison, soit à l'école primaire ou à l'université, c'est-à-dire que leur âge n'y joue aucun rôle.

Dans ce cas, il faut dire que leurs réponses sont compréhensibles car le français est leur langue maternelle, si bien qu'ils peuvent affirmer qu'ils l'étudient depuis leur enfance. C'est la raison pourquoi nous ne pouvons pas comparer l'âge des répondants français avec le nombre des années pendant lesquelles ils étudient le français.

Ensuite, nous pouvons nous orienter vers le graphique 6A qui exprime qu'il y a plus de la moitié des étudiants français qui ont commencé à apprendre le français à l'école primaire et le reste a déjà commencé à s'instruire soit à la maison au milieu familial, soit à l'université. C'est pourquoi nous pouvons prédire que ces étudiants français ont déjà commencé à apprendre leur langue maternelle à l'âge préscolaire (de 3 à 5 ans) et ensuite, ils ont poursuivi leurs études à l'école primaire, à l'âge de 6 ans.

Toutefois, cette question est étroitement liée à la question précédente et comme nous avons déjà expliqué dans le paragraphe ci-dessus, les Français ont pu comprendre cette question d'un autre point de vue. Par conséquent, nous pouvons trouver dans les graphiques les réponses disant que les étudiants français ont commencé à apprendre le français par exemple à l'université.

Cette réponse est aussi possible, surtout si nous prenons en considération le fait que les étudiants français ont compris cette question autrement, c'est-à-dire qu'ils ont pensé que nous avions cherché à trouver où ils ont commencé à apprendre le français comme une filière.

En ce qui concerne le graphique 5B, nous pouvons dire qu'il est complètement différent du graphique 5A même si l'âge de chaque répondant n'y joue pas un rôle crucial.

Toutefois, le graphique 6B repère que les trois quarts des étudiants tchèques ont commencé à apprendre le français à l'école secondaire.

Ensuite, le graphique suivant a pour but d'expliquer quelles sont les plus grandes difficultés des étudiants concernant les phrases complexes, donc nous allons nous appuyer sur les informations données de ce septième graphique. Cependant, nous allons choisir seulement les réponses qui ont été utilisées le plus souvent. Dans le premier graphique (7A), nous pouvons remarquer que presque un tiers des étudiants français admettent que l'une des plus grandes difficultés pour eux est de compléter les phrases par les conjonctions de subordination en distinguant les subordonnées au subjonctif, à l'indicatif ou au conditionnel. Ensuite, 20 % d'eux affirment que leur point faible est de distinguer différents types de coordination et sur la troisième place, il se trouve des problèmes concernant la classification des propositions subordonnées.

En comparaison avec le graphique 7A, le graphique 7B présente les résultats presque identiques. Les étudiants tchèques sont persuadés qu'ils ont les plus grandes difficultés avec des phrases ou bien des exercices qui doivent être complétés par les conjonctions de subordination pour distinguer le temps concret. Après, la valeur des pourcentages des autres réponses reste presque la même.

6.4.2 Les résultats de la partie théorique

Dans ce sous-chapitre, nous avons focalisé les exercices sur les connaissances théoriques, car cette partie fait partie intégrante de la pratique. En d'autres termes, si nous commençons à apprendre n'importe quelle langue étrangère, d'abord, il faut adopter la théorie pour que nous puissions le mettre en pratique.

Alors, l'objectif principal du graphique 8 est de trouver une bonne définition pour la notion de « proposition ». Le graphique 8A présente que la majorité des Français ont choisi une définition exacte – à savoir que la proposition s'organise autour d'un noyau constitué par le verbe. Au contraire, les étudiants tchèques ont aussi répondu correctement, cependant le nombre des pourcentages n'est pas tellement élevé que dans le graphique précédent. Dans le graphique 8B, 60 % des répondants pensent que la proposition s'organise autour d'un noyau constitué par le verbe, tandis qu'un quart des étudiants affirment que la proposition est faite d'une ou de plusieurs phrases.

Après, comme nous pouvons voir au graphique 9A, 93 % des étudiants français ont répondu que la bonne définition de « la phrase » dit qu'elle est faite d'une ou de plusieurs propositions mais seulement 58 % des étudiants tchèques expriment la même opinion. En plus, 37 % des répondants sont persuadés que la phrase est un nom sujet accompagné

de déterminants et un verbe accompagné de compléments ou d'un attribut.

Puis, en ce qui concerne les graphiques 10A et 10B, nous pouvons constater que les résultats sont comparables. Le premier graphique (numéro 10A) indique que 95 % des répondants français ont bien défini la différence entre la phrase simple et la phrase complexe et 87 % des étudiants tchèques sont d'accord avec la réponse disant que la phrase est appelée « simple » quand elle ne contient qu'une proposition et elle est dite « complexe » quand elle contient plusieurs propositions.

Ensuite, nous allons décrire les résultats des graphiques 11A et 11B qui répondent à la question suivante : Comment peut-on diviser les propositions considérées dans leurs rapports réciproques ? Le graphique numéro 11A montre que 80 % des personnes interrogées expriment qu'il s'agit du rapport réciproque entre les propositions indépendantes, principales et celles de subordonnées. Le deuxième graphique numéro 11B illustre le fait que presque 70 % des étudiants tchèques partagent cette opinion parce qu'ils sont persuadés qu'il s'agit d'une bonne réponse.

Après, l'objectif principal des graphiques suivants qui correspondent à la question 12, est de bien relier les différents types de propositions avec les définitions qui conviennent. Ces trois graphiques en colonnes ne présentent pas le pourcentage, mais ils montrent le nombre concret des personnes interrogées. Pour évaluer les résultats particuliers, nous devons présenter ces graphiques individuels.

Tout d'abord, il faut mentionner que dans ces graphiques, nous n'allons présenter que les bons résultats. Alors, le premier graphique numéro 12.1 nous démontre que tous les répondants français ont bien relié la notion de « proposition indépendante » avec l'expression suivante qui forme une bonne définition, à savoir que la proposition indépendante ne dépend d'aucune autre et dont aucune autre ne dépend. En ce qui

concerne les étudiants tchèques, le nombre de leurs bonnes réponses se rapprochent de celles qui sont marquées dans la colonne bleue représentant les bonnes réponses des étudiants français.

Ensuite, dans le graphique numéro 12.2, nous pouvons trouver que ce sont de nouveau tous les répondants français qui ont bien déterminé une bonne définition de la proposition principale. Néanmoins, il faut mentionner que, de même, la plupart des étudiants tchèques ont donné la bonne réponse, à savoir que la proposition principale a sous sa dépendance une ou plusieurs autres propositions.

En dernier, le troisième graphique (numéro 12.3) est presque comparable à ces deux graphiques mentionnés ci-dessus parce que sa valeur numérique correspond à celles qui sont introduites dans les graphiques précédents. En d'autres termes, tous les étudiants français sont capables de bien formuler la définition de proposition subordonnée disant qu'elle est dans la dépendance d'une autre proposition. En plus, ce fait s'applique aussi aux étudiants tchèques dont les réponses ont été presque toutes correctes.

Avant de passer à la question suivante (numéro 13), il faut dire que ces trois graphiques, qu'ils suivent, ne montrent pas de réponses incorrectes, mais ils se focalisent sur les bonnes réponses des répondants. Alors, l'objectif principal de cet exercice est de bien relier les trois modes de liaison principaux, voir juxtaposition, coordination et subordination avec les exemples concrets pour former la phrase.

Le premier graphique numéro 13.1 montre que tous les répondants français ont bien associé la notion de « juxtaposition » à un exemple suivant – *Il pleuvait, Jean ne sortit pas.*, tandis que seulement les trois quarts des étudiants tchèques ont choisi cette possibilité pour former une bonne combinaison.

Le deuxième graphique (13.2) se réfère au fait que le nombre maximum des participants français ont bien joint le terme « coordination » à l'exemple qui convient – *Il pleuvait et Jean ne sortit pas*. En ce qui concerne les réponses des étudiants tchèques, nous pouvons voir que trente-cinq répondants ont bien répondu.

Enfin, nous nous orientons vers les résultats du dernier graphique numéro 13.3. qui présente le fait que les répondants français ont été capables de bien associer la notion de « subordination » à l'exemple concret – *Puisqu'il pleuvait, Jean ne sortit pas*. En outre, presque tous les étudiants tchèques ont répondu également comme les étudiants français.

Pour conclure cette partie concernant les questions et les exemples plutôt théoriques, nous pouvons constater que les Français ont mieux répondu aux questions théoriques et en même temps ils ont été capables de choisir de bonnes définitions des notions fondamentales qu'ils ont bien appliquées aux exemples qui conviennent.

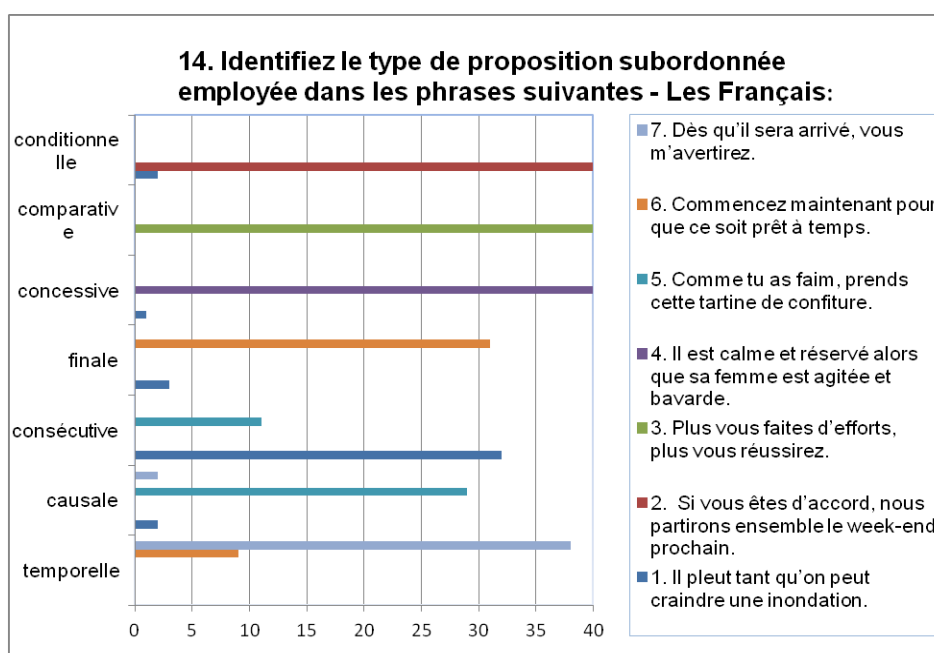
Au contraire, les étudiants tchèques nous ont montré qu'ils disposent ainsi d'un grand nombre des connaissances théoriques acquises.

6.4.3 Les résultats de la partie pratique

Dans ce sous-chapitre, nous allons nous orienter vers les exercices où les personnes interpellées seront capables d'appliquer leurs connaissances théoriques acquises.

Ensuite, cette partie nous montrera si les étudiants ont bien adopté la théorie concernant les phrases complexes pour que nous puissions comparer après le niveau des connaissances langagières des étudiants tchèques en comparaison avec les résultats des étudiants français.

Tout d'abord, nous allons faire un commentaire sur les graphiques 14A et 14 B dont le but principal est d'identifier le type de proposition subordonnée employée dans les phrases particulières. Dans cet exemple, nous pouvons trouver sept différentes phrases ou bien sept propositions subordonnées circonstancielles que nous devons bien distinguer. Pour analyser les réponses particulières, nous allons nous référer aux graphiques suivants, voir le premier graphique ci-dessous :



Graphique 14A

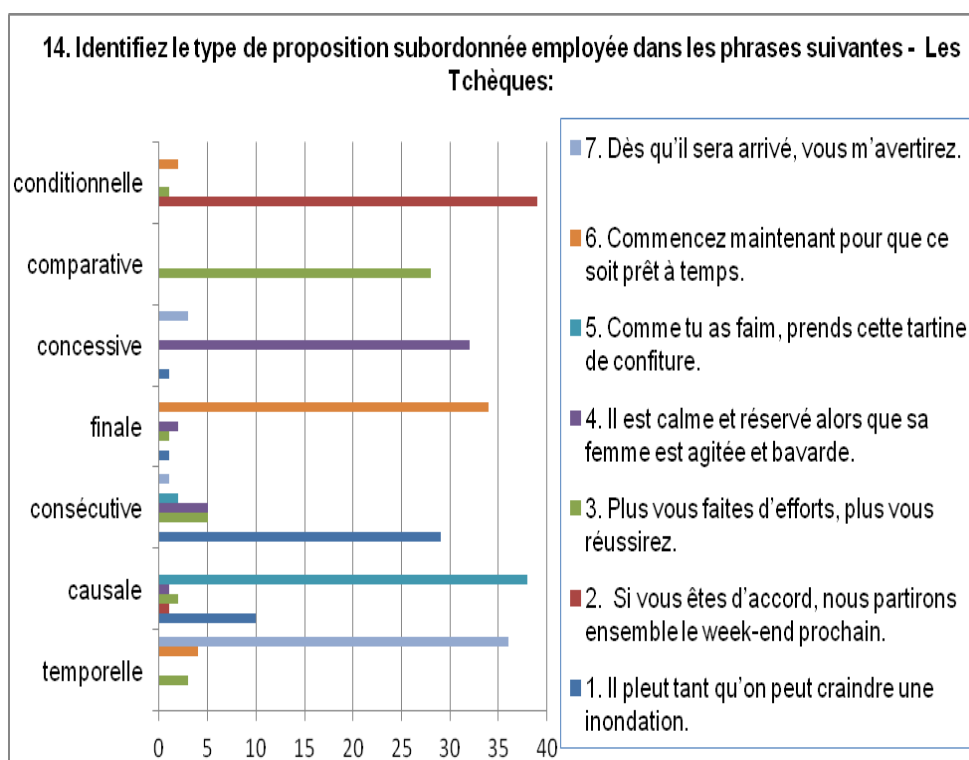
Alors, le graphique 14A nous montre les réponses particulières qui sont illustres par le nombre de répondants, c'est-à-dire il s'agit des réponses des quarante étudiants français. Dans ce cas, nous allons nous focaliser sur les bonnes réponses des répondant, mais éventuellement, nous pouvons expliquer pourquoi les répondants ont pu commettre une erreur dans cet exercice.

En ce qui concerne la première proposition subordonnée circonstancielle (la phrase numéro 1), presque aucun des répondants français n'a bien répondu qu'il s'agit de la proposition concessive. Ils l'ont identifiée comme la proposition consécutive. Comme nous avons pu

remarquer de la partie théorique, les prépositions ou les conjonctions de proposition sont souvent confondues.

Par contre, les trois phrases suivantes (numéros 2, 3 et 4) sont bien identifiées. Ensuite, dans la cinquième phrase, plus de trois quarts des répondants français indiquent correctement que c'est la proposition subordonnée exprimant la cause. Puis, la question numéro 6 est bien indiquée comme la proposition subordonnée finale et la dernière phrase repère le fait que presque tous les répondants français sont persuadés qu'il s'agit de la proposition subordonnée temporelle.

Ensuite, nous allons analyser les résultats des répondants tchèques, si bien que nous nous appuyons sur les informations données du graphique suivant.



Graphique 14B

En ce qui concerne le graphique 14B qui est illustré ci-dessus, nous pouvons noter que concernant la première phrase, il y a presque les trois quarts des répondants qui la considèrent bien comme la proposition

subordonnée exprimant la conséquence. Après, presque tous les étudiants tchèques bien affirment que dans le deuxième cas, nous parlons de la proposition subordonnée conditionnelle. Ensuite, plus de 25 répondants pensent que la troisième phrase est bien identifiée comme la proposition subordonnée comparative et la phrase numéro 4 démontre que 33 étudiants tchèques affirment qu'il s'agit de la proposition subordonnée concessive. Enfin, presque la plupart des personnes interpellées regardent bien les deux phrases suivantes comme la proposition subordonnée finale et temporelle.

Pour faire l'analyse finale de ces deux graphiques, nous pouvons constater que cet exercice n'était probablement trop difficile ni pour les étudiants français ni pour les étudiants tchèques.

Dans la deuxième partie, nous allons nous concentrer sur l'exercice suivant dont le but principal est de trouver si les personnes interpellées sont capables de bien compléter les phrases à l'aide des conjonctions ou des prépositions qui conviennent. Néanmoins, ces prépositions ou les conjonctions de subordination ne doivent pas se répéter. Pour faire l'analyse sur la base des résultats finaux, nous allons travailler avec les tableaux qui sont présentés ci-dessous.

LES FRANÇAIS	
1.	avoir tapé les trois lettres, il les a adressées à sa secrétaire par télécopie.
2. Il n'a pas assez d'expérience	on puisse lui confier ce poste de direction.
3. Prends les clés	j'arriverais tard.
4. Elle a été fatiguée	elle n'est pas venue.
5.	il soit tard, il fait encore jour.
6.	personne ne m'écoute, je m'en vais !
7. J'ai installé une barrière	les enfants n'arrachent mes fleurs.
8. Ils font des études scientifiques	leurs parents ont fait des études littéraires.
9.	reconnaître ses torts, il s'est disputé.
10.	acheter une voiture, il faut se procurer un garage.

Tableau 15.1A

RÉPONSES - 40 répondants	
1. Après	40/40
2. pour que	36/40 , afin que - 4/40
3. au cas où	29/40 , « virgule » - 7/40, car - 3/40, parce que - 1/40
4. donc	23/40 , c'est pourquoi - 10/40, si bien que - 6/40, alors - 1/40
5. bien que	39/40 , lorsque - 1/40,
6. puisque	27/40 , comme - 12/40, si - 1/40
7. afin que	20/40 , pour que - 7/40, ainsi 7/40, tandis que - 5/40, de peur que - 1/40
8. tandis que	17/40 , sans – 10/40, au lieu de – 4/40, pour 3/40, alors que 3/40, mais 1/40, plutôt que de - 1/40, impossible - 1/40
9. au lieu de	29/40 , sans - 6/40, avant de – 1/40, après 1/40, à la place de - 1/40, malgré – 1/10, impossible – 1/10
10. avant d'	27/40 , après - 7/40, sans - 6/40

Tableau 15.2A

Avant de commencer à faire l'analyse des réponses particulières, il faut dire que nous nous orientons vers les bonnes réponses des répondants.

Alors, dans la première phrase, tous les étudiants français ont bien complété la préposition « après ». Puis, dans la deuxième phrase, la majorité d'entre eux a bien utilisé la conjonction « pour que ». Après, presque les trois quarts des répondants français ont bien pensé que cette phrase devrait être complétée par l'expression « au cas où ». La quatrième phrase exprime la proposition subordonnée consécutive, si bien que les étudiants ont pu choisir de plusieurs variantes, mais le nombre le plus grand des étudiants français ont bien décidé d'utiliser la conjonction « donc ».

Dans le cas suivant, presque tous les étudiants ont bien complété cette phrase par l'expression « bien que ». Ensuite, comme vous pouvez voir dans le tableau 15.1A, le reste des phrases sont aussi bien remplies.

Ensuite, nous allons analyser les réponses des étudiants tchèques qui sont marquées dans les tableaux ci-dessous.

LES TCHÈQUES
1. avoir tapé les trois lettres, il les a adressées à sa secrétaire par télécopie.
2. Il n'a pas assez d'expérience on puisse lui confier ce poste de direction.
3. Prends les clés j'arriverais tard.
4. Elle a été fatiguée elle n'est pas venue.
5. il soit tard, il fait encore jour.
6. personne ne m'écoute, je m'en vais !
7. J'ai installé une barrière les enfants n'arrachent mes fleurs.
8. Ils font des études scientifiques leurs parents ont fait des études littéraires.
9. reconnaître ses torts, il s'est disputé.
10. acheter une voiture, il faut se procurer un garage.

Tableau 15.1B

RÉPONSES - 40 répondants
1. Après - 40/40
2. pour que - 28/40 , afin que - 5/40, néanmoins - 1/40, mais - 4/40, bien que - 2/40
3. au cas où - 20/40 , parce que - 16/40, si - 4/40
4. donc - 25/40 , c'est pourquoi - 8/40, si bien que - 3/40, tant que - 2/40, que - 1/40, alors - 1/40
5. bien que - 28/40 , lorsque - 4/40, comme - 4/40, même si - 3/40, quoique - 1/40
6. comme - 27/40 , puisque - 5/40, parce que - 4/40, ainsi - 1/40, si - 1/40, car - 1/40, quand - 1/40
7. pour que - 21/40 , afin que - 10/40 , de peur que - 5/40, de crainte que - 4/40
8. tandis que - 14/40 , alors que - 10/40, même si - 6/40, mais - 5/40, cependant - 4/40, et - 1/40
9. avant de - 14/40 , au lieu de - 9/40, pour - 7/40, sans - 4/40, à la place de - 4/40, malgré 2/40
10. avant d' - 18/40 , pour 13/40, en cas de 6/40, après 2/40, au cas où 1/40

Tableau 15.2B

Alors, dans la première phrase, tous les étudiants tchèques ont bien complété la phrase par la préposition « après ». Puis, dans la deuxième phrase, presque les trois quarts d'eux ont bien utilisé la conjonction « pour que ». Après, la moitié des étudiants tchèques ont bien présumé que la troisième phrase devrait être complétée par l'expression « au cas où ».

La quatrième phrase exprime la conséquence, si bien que les étudiants ont pu choisir de plusieurs variantes, mais le nombre le plus grand des répondants tchèques ont bien décidé d'utiliser la conjonction « donc ». Dans l'exemple suivant, presque les trois quarts des personnes interpellées ont bien complété cette phrase par l'expression « bien que ». En ce qui concerne les cinq derniers exemples, nous pouvons constater que le choix des prépositions ou plutôt des conjonctions de subordination a été réussi.

En conclusion, nous pouvons résumer que les étudiants tchèques ont aussi bien complété les phrases que les répondants français. En plus, il faut dire que la plupart de ces phrases ont pu avoir plusieurs solutions comme nous pouvons voir dans les tableaux 15.2A et 15.2 B qui comprennent plus de propositions ou bien conjonctions qui conviennent.

Dans le dernier exercice, nous allons nous orienter sur les exemples concrets dont le but est de mettre les verbes entre parenthèses au mode et au temps qui conviennent et nous allons nous focaliser sur les réponses des étudiants français que nous allons analyser à l'aide d'un tableau 16.2A.

LES FRANÇAIS

1. Au cas où il (pleuvoir)....., prends un parapluie.
2. Chaque fois que je vous le (dire)....., vous applaudirez.
3. Même si je (pouvoir)....., je n'irais pas là.
4. Pour que le chien (ne pas mordre)....., on lui a

mis une muselière.
6. Si j'avais eu la parole, je (pouvoir).....me défendre.
7. Ne quittez pas la maison avant que je (téléphoner).....
8. Vous restez ici jusqu'à ce que je vous (dire)..... de partir.
9. Quand tu (lire) ce roman, tu me le prêteras.
10. Du fait que personne ne (venir)....., nous avons annulé la réunion.

Tableau 16.1A

RÉPONSES - 40 répondants
1. pleuvrait - 38/40 , pleut - 1/40, pleuve - 1/40
2. dirai - 26/40 , dis - 7/40, dirais - 5/40, dise - 2/40,
3. pouvais - 40/40
4. ne morde pas - 40/40
5. fasse - 38/40 , fait 2/40
6. aurais pu - 40/40
7. téléphone - 30/40 , téléphonera - 10/40
8. dise - 40/40
9. auras lu - 39/40 , liras - 1/40
10. était venu - 38/40 , vienne - 1/40, soit venu - 1/40

Tableau 16.2A

Au premier regard, nous pouvons constater que toutes les phrases sont bien complétées, c'est-à-dire que tous les verbes sont mis au mode et au temps qui conviennent. Dans le premier cas, les répondants français ont mis le verbe « pleuvoir » au mode de conditionnel parce que la conjonction de subordination « au cas où » l'exige. La deuxième phrase est bien remplie par le verbe au futur simple, car ce temps est aussi utilisé dans la proposition principale. Dans la troisième phrase, tous les répondants français ont mis le verbe « pouvoir » à l'imparfait parce que l'emploi de l'expression « même si » est le même que dans les subordonnées introduites par « si ».

Après, la phrase suivante comprend la conjonction « pour que », si bien que tous les étudiants y ont utilisé le verbe au subjonctif. Ensuite, presque tous les répondants ont bien utilisé le verbe « faire » au subjonctif parce qu'il y a une expression « quoi que » qui l'exprime et qui est souvent confondue avec la conjonction « quoique ».

La sixième question est un exemple typique pour exprimer les propositions conditionnelles. Dans ce cas, il s'agit concrètement du troisième type des propositions subordonnées conditionnelles, si bien que tout le monde a mis le verbe « pouvoir » au conditionnel passé.

Dans les deux cas suivants, tous les deux verbes doivent être au subjonctif. Les trois quarts des répondants ont bien mis le verbe « téléphoner » au mode de subjonctif parce que ce terme est lié à ce temps verbal et en même temps, il exprime la cause. En plus, l'expression « jusqu'à ce que » exige aussi le subjonctif.

Ensuite, dans la neuvième phrase, les étudiants ont décidé de mettre le verbe « lire » au futur antérieur. Cette phrase contient le terme « quand » qui exprime l'antériorité dans les subordonnées temporelles.

Le dernier exemple nous montre que presque tout le monde a bien mis le verbe « venir » à l'indicatif au plus-que-parfait. Il s'agit d'une expression de la cause.

Dans les deux tableaux qui suivent à la page 58 et 59, nous allons nous orienter vers les réponses particulières des étudiants tchèques et après, nous allons comparer les résultats entre ces des groupes des répondants sur la base de leurs connaissances théoriques.

Au premier regard, nous pouvons constater que les réponses particulières sont différentes de celles qui appartiennent aux étudiants français. Alors, dans le premier cas, la moitié des répondants tchèques n'ont pas bien mis le verbe « pleuvoir » au futur simple et seulement onze étudiants se sont souvenus qu'il y a la conjonction « au cas où » qui est s'emploie généralement avec le mode de conditionnel.

La deuxième phrase est bien remplie par seize étudiants qui ont bien utilisé ce verbe au futur simple car cette conjonction exprime la proposition temporelle.

Dans la troisième phrase, 31 répondants tchèques ont mis le verbe « pouvoir » à l'imparfait parce que l'emploi de l'expression « même si » fonctionne pareillement que dans les subordonnées introduites par « si ».

Après, la phrase suivante est subordonnée par la conjonction « pour que », si bien que presque tous les étudiants ont utilisé le verbe « ne pas mordre » au subjonctif. Ensuite, les trois quarts des répondants ont bien utilisé le verbe « faire » au subjonctif parce qu'il y a une expression « quoi que » qui l'exprime.

La sixième question est considérée comme la proposition conditionnelle, concrètement, dans ce cas, il s'agit du troisième type de proposition subordonnée conditionnelle, si bien qu'il faut avoir le verbe « pouvoir » au conditionnel passé. Cet exemple a été bien rempli seulement par 14 étudiants tchèques.

Dans les deux cas suivants, presque la moitié des répondants (plus ou moins) ont mis les deux verbes au subjonctif parce qu'il y a des conjonctions « avant que » et « jusqu'à ce que » et toutes les deux s'emploient avec le subjonctif.

Ensuite, dans la neuvième phrase, les étudiants n'ont pas pu décider s'ils devraient mettre le verbe « lire » au futur antérieur ou au futur simple. Pour cette raison, leur réponse n'est pas. Cependant, cette phrase contient le terme « quand » qui exprime est prêt pour l'antériorité.

Le dernier exemple indique que presque la moitié des répondants pensent que le verbe « venir » devrait être à l'indicatif au plus-que-parfait et presque toute la deuxième moitié des étudiants sont persuadés qu'il faut mettre ce verbe au passé composé. Toutefois, le terme « du fait que » exprime la cause et il doit être à l'indicatif au plus-que-parfait.

Finalement, pour conclure ce sous-chapitre, nous pouvons dire que tous les deux groupes des répondants ont bien adopté la théorie concernant les phrases complexes et ils sont capables de mettre leurs connaissances acquises en pratique.

LES TCHÈQUES
1. Au cas où il (pleuvoir)....., prends un parapluie.
2. Chaque fois que je vous le (dire)....., vous applaudirez.
3. Même si je (pouvoir)....., je n'irais pas là.
4. Pour que le chien (ne pas mordre)....., on lui a mis une muselière.
5. Quoi que cet enfant (faire)....., on ne le punit pas.
6. Si j'avais eu la parole, je (pouvoir).....me défendre.
7. Ne quittez pas la maison avant que je (téléphoner)..... .
8. Vous restez ici jusqu'à ce que je vous (dire)..... de partir.
9. Quand tu (lire) ce roman, tu me le prêteras.
10. Du fait que personne ne (venir)....., nous avons annulé la réunion.

Tableau 16.1B

RÉPONSES - 40 répondants
1. pleuvra - 20/40 , pleuvrait - 11/40, pleut - 3/40, pleuve - 3/40, pleuvait - 3/40
2. dis - 18/40 , dirai -16/40, dise - 4/40, dirais - 2/40
3. pouvais 31/40 , pourrais 6/40, peux - 3/40
4. ne morde pas 38/40 , n'eut pas mordu - 1/40, n'aurait pas mordu 1/40
5. fasse - 31/40 , fait 6/40, fera - 3/10
6. pourrais - 19/40, aurais pu - 14/40, avais pu - 4/40, pouvais - 2/40, pouvais - 1/40
7. téléphone - 33/40 , aurais téléphoné - 3/40, téléphonera - 3/40, avais téléphoné - 1/40
8. dise 27/40 , dirai - 10/40, dis - 2/40, direz - 1/40
9. auras lu - 20/40 , liras - 19/40, lis - 1/40
10. était venu - 19/40 , est venu - 17/40, vienne - 3/40, vient - 1/40

Tableau 16.2B

7 CONCLUSION

Sur la base des résultats finaux, nous pouvons constater que l'objectif principal de ce mémoire a été rempli car la recherche dans la partie pratique a démontré le fait que les étudiants français disposent des connaissances acquises de la partie théorique, mais autant que les étudiants tchèques sont aussi capables de mettre ses connaissances en pratique.

Si nous allons comparer ces deux groupes des étudiants sur la base de leur connaissances de la langue française, il faut prendre en considération que le français est la langue étrangère pour les étudiants tchèques, tandis que les Français l'apprennent depuis leur enfance.

Sur la base de nos hypothèses, nous pouvons prouver quelles sont les plus grandes différences entre les connaissances des Français et celles des Tchèques. En ce qui concerne la première l'hypothèse, nous pouvons dire qu'elle a été confirmée parce que il est évident des exemples remplis que les étudiants français ont en général meilleurs résultats en comparaison avec les étudiants tchèques. Néanmoins, ce fait que ne peut pas être apprécié objectivement.

En ce qui concerne la deuxième hypothèse, nous pouvons ainsi constater qu'elle a été confirmée aussi parce que plus de la majorité des étudiants tchèques a bien rempli tous les exercices dans la pratique donc ce fait augmente le niveau des connaissances des étudiants tchèques.

La troisième hypothèse n'était ni confirmée, ni démentie parce que les étudiants français ont démontré leurs connaissances multiples et ils ont bien remplis tous les exercices.

Enfin, la quatrième hypothèse a été démentie car ni majorité ni un tiers des étudiants tchèques n'ont pas commis le plus grand nombre d'erreurs dans le dernier exercice.

Pour conclure, nous pouvons constater que les connaissances des étudiants thèques dans la langue française sont comparables à celles des étudiants français. Néanmoins, nous pouvons toujours améliorer nos connaissances actuelles à l'aide de n'importe quelles nouvelles méthodes ou nous devons seulement changer notre approche et après nous allons voir les nouvelles possibilités qui pourraient nous aider de se bien instruire.

C'est le fait et nous pouvons le considérer comme un petit conseil qui est destiné non seulement aux étudiants actuels ou futurs, mais aussi aux futurs professeurs. En d'autres termes, si nous n'allons pas se défendre contre les changements, ils peuvent complètement modifier notre vies.

8 BIBLIOGRAPHIE

8.1 Monographies

[1] ARRIVÉ, Michel, GADET, Françoise, GALMICHE, Michel. *La grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion, 1986. 720 p. ISBN 2-035-32087-9.

[2] CHEVALIER, Jean-Claude. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse, 1994. 495 p. ISBN 2-03-800044-1.

[3] DENIS, Delphine, SANCIER-CHÂTEAU, Anne. *Grammaire du français*. 11^e éd. Paris : Librairie générale française, 1997, 426 p. ISBN 978-2-253-16005-2.

[4] DELATOUR, Yvonne, JENNEPIN, Dominique, LÉON-DUFOUR, Maylis, TEYSSIER, Brigitte. *Nouvelle grammaire du français. Cours de Civilisation Française de la Sorbonne*. Paris : Hachette, 2004, 368 p. ISBN 2-01-155271-0.

[5] GARAGNON, Anne-Marie, CALAS, Frédéric. *La phrase complexe. De l'analyse logique à l'analyse structurale*. Paris : Hachette, 2002. 160 p. ISBN 2-0114-5433-6.

[6] GARDES-TAMINE, Joëlle. *La grammaire 2. Syntax*. Paris : Armand Colin, 2004, 192 p. ISBN 2-200-26734-7.

[7] GREVISSE, Maurice. *Le bon usage : grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. Paris : Duculot, 1993. 1768 p. ISBN 2-8011-1045-0.

[8] GREVISSE, Maurice, GOOSE, André. *Nouvelle grammaire française*. 3^e éd. Bruxelles : De Boeck & Larcier s.a., 1995. 393 p. ISBN 2-8011-1098-1.

[9] HENDRICH, Josef, RADINA, Otomar, Tláškal, Jaromír. *Francouzská mluvnice*. 3^e éd. Plzeň : Fraus, 2001. 700 p. ISBN 80-7238-064-8.

[10] LEEMAN, Danielle. *La phrase complexe. Les subordinations*, 1^{ère} éd. Bruxelles : De Boeck. 2002. 174p. ISBN 2-8011-1317-4.

[11] RIEGEL, Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*. 1^{ère} éd. Paris : Presses Universitaires de France, 1994. 646 p. ISBN 2 13 053959 9

8.2 Sources électroniques

[12] ASSISTANCE SCOLAIRE PERSONNALISÉE [en ligne]. [consulté le 5 avril 2017]. Disponible sur : https://www.assistancescolaire.com/eleve/6e/francais/lexique/P-phrase-verbale-phrase-non-verbale-fc_p15.

[13] *Je révise, soutien scolaire* [en ligne]. [consulté le 10 avril 2017]. Disponible sur : <http://www.jerevise.fr/proposition-principale-subordonnee-grammaire-francais.html>.

[14] *BONJOUR DE FRANCE* [en ligne]. [consulté le 24 avril 2017]. Disponible sur : <http://www.bonjourdefrance.com/exercices/le-ne-expletif--un-raffinement-de-la-langue.html>

9 RÉSUMÉ

9.1 Résumé en français

Le thème de mémoire de maîtrise concerne la problématique des phrases complexes : juxtaposition, coordination et subordination et son objectif principal est de trouver le niveau des connaissances langagières des étudiants tchèques dans la langue française sur la base des résultats finaux de la partie pratique et ensuite nous allons les comparer avec les résultats des étudiants français.

Ce mémoire est divisé en deux parties principales, à savoir en partie théorique et celle de pratique. La partie théorique explique les notions fondamentales « *la phrase, la proposition* » et elle distingue les différents types de phrase, différents types de propositions, les différents types de coordination et les différents types de propositions subordonnées.

La partie pratique s'appuie sur la recherche, c'est-à-dire qu'elle collecte les données nécessaires pour les analyser et après elle va comparer ces résultats finaux à celles des étudiants français.

9.2 Résumé en tchèque

Diplomová práce zkoumá gramatické téma – Souvětí : juxtapozice, souřadnost, podřadnost. Jejím hlavním tématem je zjistit úroveň znalostí českých studentů v oblasti francouzského jazyka a poté je porovnat se znalostmi francouzských studentů. Hlavní cíl práce byl potvrzen.

Tato práce je rozdělena na dvě hlavní kapitoly, a to na teoretickou a praktickou část. Teoretická část vysvětluje základní pojmy – co je to „phrase, proposition“ a zkoumá, jaké existují typy jednoduchých vět, souvětí, různé druhy souřadnosti a hlavně rozlišuje různé druhy vedlejších vět.

Praktická část se opírá o vlastní výzkum, díky kterému zjišťuje potřebné údaje, které poté vyhodnotí a zanalyzuje a následně tyto konečné výsledky porovná s odpověďmi francouzských studentů.

10 ANNEXES

10.1 L'original du questionnaire

Informations fondamentales :

- 1) Le sexe : masculin / féminin
- 2) Votre âge :
- 3) Votre nationalité : français / tchèque -
- 4) La langue française est votre langue : maternelle / étrangère
- 5) Depuis combien d'années étudiez-vous le français ?
- 6) Où avez-vous commencé à apprendre le français ?
 - a) à l'école primaire
 - b) à l'école secondaire
 - c) à l'école de langues
 - d) à l'université ou dans une grande école
 - e) l'apprentissage en autodidacte
 - f) ailleurs -

- 7) Quelles sont vos plus grandes difficultés concernant les phrases complexes dans la langue française ? Vous pouvez marquer **plusieurs possibilités**.
 - a) expliquer la différence entre la proposition et la phrase
 - b) distinguer différents types de coordination (copulative, disjonctive, adversative...)
 - c) classer des propositions subordonnées (relatives, complétives...)
 - d) différencier les propositions indépendantes, principales et subordonnées
 - e) distinguer la simultanéité, l'antériorité et la postériorité
 - f) compléter les phrases par les conjonctions de subordination en distinguant les subordonnées au subjonctif, à l'indicatif ou au conditionnel

LES PHRASES COMPLEXES :

JUXTAPOSITION, COORDINATION ET SUBORDINATION

I. Première partie : THÉORIE

- 1) Choisissez, parmi les définitions suivantes, la définition exacte pour la notion de **proposition** :
 - a. La proposition s'organise autour d'un noyau constitué par le verbe.
 - b. La proposition est faite d'une ou de plusieurs phrases.
 - c. La proposition est l'énoncé ou le produit concret de l'activité de langage d'un locuteur réel.
 - d. La proposition est une suite de mots ordonnée qui a un sens.

- 2) Trouvez la bonne définition de **la phrase** :
 - a. La phrase est un nom sujet accompagné de déterminants et un verbe accompagné de compléments ou d'un attribut.
 - b. La phrase est une suite de mots ordonnée qui n'a aucun sens.
 - c. La phrase est faite d'une ou de plusieurs propositions.
 - d. La phrase est réunie par une conjonction de coordination.

- 3) Quelle est la différence entre **la phrase simple** et **la phrase complexe** ?
 - a. La phrase simple comporte au minimum deux verbes tandis que la phrase complexe ne contient qu'un seul verbe conjugué.
 - b. La phrase est dite « simple » quand elle ne contient qu'une proposition ; elle est dite « complexe » quand elle contient plusieurs propositions.

- c. La phrase simple se divise en plusieurs propositions, alors que la phrase complexe n'est constituée que d'une seule proposition.
- 4) Comment peut-on diviser les propositions considérées dans leurs rapports réciproques ?
- a. la juxtaposition, la coordination, la subordination
 - b. les propositions indépendantes, principales, subordonnées
 - c. les subordonnées relatives, complétives, circonstancielles
 - d. les phrases impératives, interrogatives, exclamatives, déclaratives
- 5) Reliez les différents types de propositions avec les définitions suivantes :
- a. Proposition indépendante
 - b. Proposition principale
 - c. Proposition subordonnée
- 1. qui a sous sa dépendance une ou plusieurs autres propositions
 - 2. qui est dans la dépendance d'une autre proposition
 - 3. qui ne dépend d'aucune autre et dont aucune autre ne dépend
- 6) Reliez ces trois modes principaux d'enchaînement pour former la phrase avec les exemples suivants :
- a. La juxtaposition
 - b. La coordination
 - c. La subordination

1. Il pleuvait et Jean ne sortit pas.
2. Puisqu'il pleuvait, Jean ne sortit pas.
3. Il pleuvait, Jean ne sortit pas.

II. Deuxième partie : PRATIQUE

I. PREMIER EXERCICE

Identifiez le type de proposition subordonnée (temporelle, causale, consécutive, finale, concessive, conditionnelle, comparative) employée dans les phrases suivantes :

1. Il pleut tant qu'on peut craindre une inondation.
2. Si vous êtes d'accord, nous partirons ensemble le week-end prochain.
3. Plus vous faites d'efforts, plus vous réussirez.
4. Il est calme et réservé alors que sa femme est agitée et bavarde.
5. Comme tu as faim, prends cette tartine de confiture.
6. Commencez maintenant pour que ce soit prêt à temps.
7. Dès qu'il sera arrivé, vous m'avertirez.

II. DEUXIÈME EXERCICE

Complétez les phrases suivantes à l'aide des conjonctions ou des prépositions qui conviennent. ATTENTION – les conjonctions ou les prépositions ne doivent pas se répéter !

1. avoir tapé les trois lettres, il les a adressées à sa secrétaire par télécopie.
2. Il n'a pas assez d'expérience on puisse lui confier ce poste de direction.
3. Prends les clés j'arriverais tard.

4. Elle a été fatiguée elle n'est pas venue.
5. il soit tard, il fait encore jour.
6. personne ne m'écoute, je m'en vais !
7. J'ai installé une barrière les enfants n'arrachent mes fleurs.
8. Ils font des études scientifiques leurs parents ont fait des études littéraires.
9. reconnaître ses torts, il s'est disputé.
10. acheter une voiture, il faut se procurer un garage.

III. TROISIÈME EXERCICE

Mettez les verbes entre parenthèses au mode et au temps qui conviennent :

1. Au cas où il (pleuvoir)....., prends un parapluie.
2. Chaque fois que je vous le (dire)....., vous applaudirez.
3. Même si je (pouvoir)....., je n'irais pas là.
4. Pour que le chien (ne pas mordre)....., on lui a mis une muselière.
5. Quoi que cet enfant (faire)....., on ne le punit pas.
6. Si j'avais eu la parole, je (pouvoir).....me défendre.
7. Ne quittez pas la maison avant que je (téléphoner)..... .
8. Vous restez ici jusqu'à ce que je vous (dire)..... de partir.
9. Quand tu (lire) ce roman, tu me le prêteras.
10. Du fait que personne ne (venir)....., nous avons annulé la réunion.

10.2 Les questionnaires remplis par les répondants

10.2.1 Premier questionnaire

Informations fondamentales :

- 1) Le sexe : masculin / **féminin**
- 2) Votre âge : **23**
- 3) Votre nationalité : **français** / tchèque
- 4) La langue française est votre langue : **maternelle** / étrangère
- 5) Depuis combien d'années étudiez-vous le français ? **17 ans**
- 6) Où avez-vous commencé à apprendre le français ?
 - a) **à l'école primaire**
 - b) à l'école secondaire
 - c) à l'école de langues
 - d) à l'université ou dans une grande école
 - e) l'apprentissage en autodidacte
 - f) ailleurs - à la maison
- 7) Quelles sont vos plus grandes difficultés concernant les phrases complexes dans la langue française ? Vous pouvez marquer **plusieurs possibilités**.
 - a) expliquer la différence entre la proposition et la phrase
 - b) distinguer différents types de coordination (copulative, disjonctive, adversative...)
 - c) **classer des propositions subordonnées (relatives, complétives...)**
 - d) différencier les propositions indépendantes, principales et subordonnées
 - e) distinguer la simultanéité, l'antériorité et la postériorité

- f) compléter les phrases par les conjonctions de subordination en distinguant les subordonnées au subjonctif, à l'indicatif ou au conditionnel

LES PHRASES COMPLEXES :

JUXTAPOSITION, COORDINATION ET SUBORDINATION

I. Première partie : THÉORIE

- 1) Choisissez, parmi les définitions suivantes, la définition exacte pour la notion de **proposition** :
- a. **La proposition s'organise autour d'un noyau constitué par le verbe.**
 - b. La proposition est faite d'une ou de plusieurs phrases.
 - c. La proposition est l'énoncé ou le produit concret de l'activité de langage d'un locuteur réel.
 - d. La proposition est une suite de mots ordonnée qui a un sens.
- 2) Trouvez la bonne définition de **la phrase** :
- a. La phrase est un nom sujet accompagné de déterminants et un verbe accompagné de compléments ou d'un attribut.
 - b. La phrase est une suite de mots ordonnée qui n'a aucun sens.
 - c. **La phrase est faite d'une ou de plusieurs propositions.**
 - d. La phrase est réunie par une conjonction de coordination.
- 3) Quelle est la différence entre **la phrase simple** et **la phrase complexe** ?

- a. La phrase simple comporte au minimum deux verbes tandis que la phrase complexe ne contient qu'un seul verbe conjugué.
 - b. La phrase est dite « simple » quand elle ne contient qu'une proposition ; elle est dite « complexe » quand elle contient plusieurs propositions.**
 - c. La phrase simple se divise en plusieurs propositions, alors que la phrase complexe n'est constituée que d'une seule proposition.
- 4) Comment peut-on diviser les propositions considérées dans leurs rapports réciproques ?
- a. la juxtaposition, la coordination, la subordination
 - b. les propositions indépendantes, principales, subordonnées**
 - c. les subordonnées relatives, complétives, circonstancielles
 - d. les phrases impératives, interrogatives, exclamatives, déclaratives
- 5) Reliez les différents types de propositions avec les définitions suivantes :
- a. Proposition indépendante - **3**
 - b. Proposition principale - **1**
 - c. Proposition subordonnée - **2**
1. qui a sous sa dépendance une ou plusieurs autres propositions
 2. qui est dans la dépendance d'une autre proposition
 3. qui ne dépend d'aucune autre et dont aucune autre ne dépend

6) Reliez ces trois modes principaux d'enchaînement pour former la phrase avec les exemples suivants :

- a. La juxtaposition - **3**
- b. La coordination - **1**
- c. La subordination - **2**

1. Il pleuvait et Jean ne sortit pas.
2. Puisqu'il pleuvait, Jean ne sortit pas.
3. Il pleuvait, Jean ne sortit pas.

II. Deuxième partie : PRATIQUE

I. PREMIER EXERCICE

Identifiez le type de proposition subordonnée (temporelle, causale, consécutive, finale, concessive, conditionnelle, comparative) employée dans les phrases suivantes :

1. Il pleut tant qu'on peut craindre une inondation. **CONSÉCUTIVE**
2. Si vous êtes d'accord, nous partirons ensemble le week-end prochain. **CONDITIONNELLE**
3. Plus vous faites d'efforts, plus vous réussirez. **COMPARATIVE**
4. Il est calme et réservé alors que sa femme est agitée et bavarde. **CONCESSIVE**
5. Comme tu as faim, prends cette tartine de confiture. **CAUSALE**
6. Commencez maintenant pour que ce soit prêt à temps. **FINALE**
7. Dès qu'il sera arrivé, vous m'avertirez. **TEMPORELLE**

II. DEUXIÈME EXERCICE

Complétez les phrases suivantes à l'aide des conjonctions ou des prépositions qui conviennent. **ATTENTION** – les conjonctions ou les prépositions ne doivent pas se répéter !

1. **Après** avoir tapé les trois lettres, il les a adressées à sa secrétaire par télécopie.
2. Il n'a pas assez d'expérience **afin qu'**on puisse lui confier ce poste de direction.
3. Prends les clés **si** j'arriverais tard.
4. Elle a été fatiguée **c'est pourquoi** elle n'est pas venue.
5. **Lorsque** il soit tard, il fait encore jour.
6. **Puisque** personne ne m'écoute, je m'en vais !
7. J'ai installé une barrière **pour que** les enfants n'arrachent mes fleurs.
8. Ils font des études scientifiques **alors que** leurs parents ont fait des études littéraires.
9. **Au lieu de** reconnaître ses torts, il s'est disputé.
10. **Avant d'**acheter une voiture, il faut se procurer un garage.

III. TROISIÈME EXERCICE

Mettez les verbes entre parenthèses au mode et au temps qui conviennent :

1. Au cas où il (pleuvoir) **pleuvrait**, prends un parapluie.
2. Chaque fois que je vous le (dire) **dirai**, vous applaudirez.
3. Même si je (pouvoir) **pourrais**, je n'irais pas là.
4. Pour que le chien (ne pas mordre) **ne morde pas**, on lui a mis une muselière.
5. Quoi que cet enfant (faire) **fait**, on ne le punit pas.
6. Si j'avais eu la parole, je (pouvoir) **aurais pu** me défendre.

7. Ne quittez pas la maison avant que je (téléphoner) **téléphonerai**.
8. Vous restez ici jusqu'à ce que je vous (dire) **dirai** de partir.
9. Quand tu (lire) **auras lu** ce roman, tu me le prêteras.
10. Du fait que personne ne (venir) **est venu**, nous avons annulé la réunion.

10.2.2 Deuxième questionnaire

Informations fondamentales :

- 1) Le sexe : masculin / **féminin**
- 2) Votre âge : **22**
- 3) Votre nationalité : français / **tchèque**
- 4) La langue française est votre langue : maternelle / **étrangère**
- 5) Depuis combien d'années étudiez-vous le français ? **7 ans**
- 6) Où avez-vous commencé à apprendre le français ?
 - a) à l'école primaire
 - b) à l'école secondaire**
 - c) à l'école de langues
 - d) à l'université ou dans une grande école
 - e) l'apprentissage en autodidacte
 - f) ailleurs - à la maison
- 7) Quelles sont vos plus grandes difficultés concernant les phrases complexes dans la langue française ? Vous pouvez marquer **plusieurs possibilités.**
 - a) expliquer la différence entre la proposition et la phrase**
 - b) distinguer différents types de coordination (copulative, disjonctive, adversative...)
 - c) classer des propositions subordonnées (relatives, complétives...)**
 - d) différencier les propositions indépendantes, principales et subordonnées
 - e) distinguer la simultanéité, l'antériorité et la postériorité**
 - f) compléter les phrases par les conjonctions de subordination en distinguant les subordonnées au subjonctif, à l'indicatif ou au conditionnel**

LES PHRASES COMPLEXES :

JUXTAPOSITION, COORDINATION ET SUBORDINATION

I. Première partie : THÉORIE

- 1) Choisissez, parmi les définitions suivantes, la définition exacte pour la notion de **proposition** :
 - a. **La proposition s'organise autour d'un noyau constitué par le verbe.**
 - b. La proposition est faite d'une ou de plusieurs phrases.
 - c. La proposition est l'énoncé ou le produit concret de l'activité de langage d'un locuteur réel.
 - d. La proposition est une suite de mots ordonnée qui a un sens.

- 2) Trouvez la bonne définition de **la phrase** :
 - a. **La phrase est un nom sujet accompagné de déterminants et un verbe accompagné de compléments ou d'un attribut.**
 - b. La phrase est une suite de mots ordonnée qui n'a aucun sens.
 - c. La phrase est faite d'une ou de plusieurs propositions.
 - d. La phrase est réunie par une conjonction de coordination.

- 3) Quelle est la différence entre **la phrase simple** et **la phrase complexe** ?
 - a. La phrase simple comporte au minimum deux verbes tandis que la phrase complexe ne contient qu'un seul verbe conjugué.

b. La phrase est dite « simple » quand elle ne contient qu'une proposition ; elle est dite « complexe » quand elle contient plusieurs propositions.

c. La phrase simple se divise en plusieurs propositions, alors que la phrase complexe n'est constituée que d'une seule proposition.

4) Comment peut-on diviser les propositions considérées dans leurs rapports réciproques ?

a. la juxtaposition, la coordination, la subordination

b. les propositions indépendantes, principales, subordonnées

c. les subordonnées relatives, complétives, circonstancielles

d. les phrases impératives, interrogatives, exclamatives, déclaratives

5) Reliez les différents types de propositions avec les définitions suivantes :

a. Proposition indépendante - **3**

b. Proposition principale - **1**

c. Proposition subordonnée - **2**

1. qui a sous sa dépendance une ou plusieurs autres propositions

2. qui est dans la dépendance d'une autre proposition

3. qui ne dépend d'aucune autre et dont aucune autre ne dépend

6) Reliez ces trois modes principaux d'enchaînement pour former la phrase avec les exemples suivants :

- a. La juxtaposition - 3
- b. La coordination - 1
- c. La subordination - 2

- 1. Il pleuvait et Jean ne sortit pas.
- 2. Puisqu'il pleuvait, Jean ne sortit pas.
- 3. Il pleuvait, Jean ne sortit pas.

III. Deuxième partie : PRATIQUE

I. PREMIER EXERCICE

Identifiez le type de proposition subordonnée (temporelle, causale, consécutive, finale, concessive, conditionnelle, comparative) employée dans les phrases suivantes :

- 1. Il pleut tant qu'on peut craindre une inondation. **CONSÉQUENCE**
- 2. Si vous êtes d'accord, nous partirons ensemble le week-end prochain. **CONDITIONNELLE**
- 3. Plus vous faites d'efforts, plus vous réussirez. **COMPARATIVE**
- 4. Il est calme et réservé alors que sa femme est agitée et bavarde.
CONCESSIVE
- 5. Comme tu as faim, prends cette tartine de confiture. **FINALE**
- 6. Commencez maintenant pour que ce soit prêt à temps. **CAUSE**
- 7. Dès qu'il sera arrivé, vous m'avertirez. **TEMPS**

II. DEUXIÈME EXERCICE

Complétez les phrases suivantes à l'aide des conjonctions ou des prépositions qui conviennent. ATTENTION – les conjonctions ou les prépositions ne doivent pas se répéter !

1. **Après** avoir tapé les trois lettres, il les a adressées à sa secrétaire par télécopie.
2. Il n'a pas assez d'expérience **pour qu'** on puisse lui confier ce poste de direction.
3. Prends les clés **au cas où** j'arriverais tard.
4. Elle a été fatiguée **donc** elle n'est pas venue.
5. **Lorsque** il soit tard, il fait encore jour.
6. **Comme** personne ne m'écoute, je m'en vais !
7. J'ai installé une barrière **afin que** les enfants n'arrachent mes fleurs.
8. Ils font des études scientifiques **tandis que** leurs parents ont fait des études littéraires.
9. **Avant** reconnaître ses torts, il s'est disputé.
10. **Pour** acheter une voiture, il faut se procurer un garage.

III. TROISIÈME EXERCICE

Mettez les verbes entre parenthèses au mode et au temps qui conviennent :

1. Au cas où il (pleuvoir) **pleuvrait**, prends un parapluie.
2. Chaque fois que je vous le (dire) **dise**, vous applaudirez.
3. Même si je (pouvoir) **pourrais**, je n'irais pas là.
4. Pour que le chien (ne pas mordre) **ne morde pas**, on lui a mis une muselière.
5. Quoi que cet enfant (faire) **fasse**, on ne le punit pas.
6. Si j'avais eu la parole, je (pouvoir) **aurais pu** me défendre.
7. Ne quittez pas la maison avant que je (téléphoner) **téléphone**.
8. Vous restez ici jusqu'à ce que je vous (dire) **dise** de partir.
9. Quand tu (lire) **auras lu** ce roman, tu me le prêteras.
10. Du fait que personne ne (venir) **était venu**, nous avons annulé la réunion.

10.3 Le corrigé du questionnaire

Informations fondamentales :

- 1) Le sexe : masculin / féminin
- 2) Votre âge :
- 3) Votre nationalité : français / tchèque -
- 4) La langue française est votre langue : maternelle / étrangère
- 5) Depuis combien d'années étudiez-vous le français ?
- 6) Où avez-vous commencé à apprendre le français ?
 - g) à l'école primaire
 - h) à l'école secondaire
 - i) à l'école de langues
 - j) à l'université ou dans une grande école
 - k) l'apprentissage en autodidacte
 - l) ailleurs -

- 7) Quelles sont vos plus grandes difficultés concernant les phrases complexes dans la langue française ? Vous pouvez marquer **plusieurs possibilités**.
 - g) expliquer la différence entre la proposition et la phrase
 - h) distinguer différents types de coordination (copulative, disjonctive, adversative...)
 - i) classer des propositions subordonnées (relatives, complétives...)
 - j) différencier les propositions indépendantes, principales et subordonnées
 - k) distinguer la simultanéité, l'antériorité et la postériorité
 - l) compléter les phrases par les conjonctions de subordination en distinguant les subordonnées au subjonctif, à l'indicatif ou au conditionnel

LES PHRASES COMPLEXES :

JUXTAPOSITION, COORDINATION ET SUBORDINATION

I. Première partie : THÉORIE

- 1) Choisissez, parmi les définitions suivantes, la définition exacte pour la notion de proposition :
 - e. La proposition s'organise autour d'un noyau constitué par le verbe.**
 - f. La proposition est faite d'une ou de plusieurs phrases.
 - g. La proposition est l'énoncé ou le produit concret de l'activité de langage d'un locuteur réel.
 - h. La proposition est une suite de mots ordonnée qui a un sens.

- 2) Trouvez la bonne définition de **la phrase** :
 - e. La phrase est un nom sujet accompagné de déterminants et un verbe accompagné de compléments ou d'un attribut.
 - f. La phrase est une suite de mots ordonnée qui n'a aucun sens.
 - g. La phrase est faite d'une ou de plusieurs propositions.**
 - h. La phrase est réunie par une conjonction de coordination.

- 3) Quelle est la différence entre **la phrase simple** et **la phrase complexe** ?
 - d. La phrase simple comporte au minimum deux verbes tandis que la phrase complexe ne contient qu'un seul verbe conjugué.
 - e. La phrase est dite « simple » quand elle ne contient qu'une proposition ; elle est dite « complexe » quand elle contient plusieurs propositions.**

f. La phrase simple se divise en plusieurs propositions, alors que la phrase complexe n'est constituée que d'une seule proposition.

4) Comment peut-on diviser les propositions considérées dans leurs rapports réciproques ?

e. la juxtaposition, la coordination, la subordination

f. **les propositions indépendantes, principales, subordonnées**

g. les subordonnées relatives, complétives, circonstancielles

h. les phrases impératives, interrogatives, exclamatives, déclaratives

5) Reliez les différents types de propositions avec les définitions suivantes :

A3, B1, C2

d. Proposition indépendante

e. Proposition principale

f. Proposition subordonnée

4. qui a sous sa dépendance une ou plusieurs autres propositions

5. qui est dans la dépendance d'une autre proposition

6. qui ne dépend d'aucune autre et dont aucune autre ne dépend

6) Reliez ces trois modes principaux d'enchaînement pour former la phrase avec les exemples suivants : **A3,B1,C2**

d. La juxtaposition

e. La coordination

f. La subordination

4. Il pleuvait et Jean ne sortit pas.
5. Puisqu'il pleuvait, Jean ne sortit pas.
6. Il pleuvait, Jean ne sortit pas.

II. Deuxième partie : PRATIQUE

I. PREMIER EXERCICE

Identifiez le type de proposition subordonnée (temporelle, causale, consécutive, finale, concessive, conditionnelle, comparative) employée dans les phrases suivantes :

1. Il pleut tant qu'on peut craindre une inondation. **CONSÉCUTIVE**
2. Si vous êtes d'accord, nous partirons ensemble le week-end prochain. **CONDITIONNELLE**
3. Plus vous faites d'efforts, plus vous réussirez. **COMPARATIVE**
4. Il est calme et réservé alors que sa femme est agitée et bavarde. **CONCESSIVE**
5. Comme tu as faim, prends cette tartine de confiture. **CAUSALE**
6. Commencez maintenant pour que ce soit prêt à temps. **FINALE**
7. Dès qu'il sera arrivé, vous m'avertirez. **TEMPORELLE**

II. DEUXIÈME EXERCICE

Complétez les phrases suivantes à l'aide des conjonctions ou des prépositions qui conviennent. ATTENTION – les conjonctions ou les prépositions ne doivent pas se répéter !

1. **Après** avoir tapé les trois lettres, il les a adressées à sa secrétaire par télécopie.
2. Il n'a pas assez d'expérience **pour qu'**on puisse lui confier ce poste de direction.

3. Prends les clés **au cas où** j'arriverais tard.
4. Elle a été fatiguée **si bien qu'**elle n'est pas venue.
5. **Bien qu'**il soit tard, il fait encore jour.
6. **Puisque** personne ne m'écoute, je m'en vais !
7. J'ai installé une barrière **de peur que** les enfants n'arrachent mes fleurs.
8. Ils font des études scientifiques **tandis que/ alors que** leurs parents ont fait des études littéraires.
9. **Au lieu de** reconnaître ses torts, il s'est disputé.
10. **Avant d'**acheter une voiture, il faut se procurer un garage.

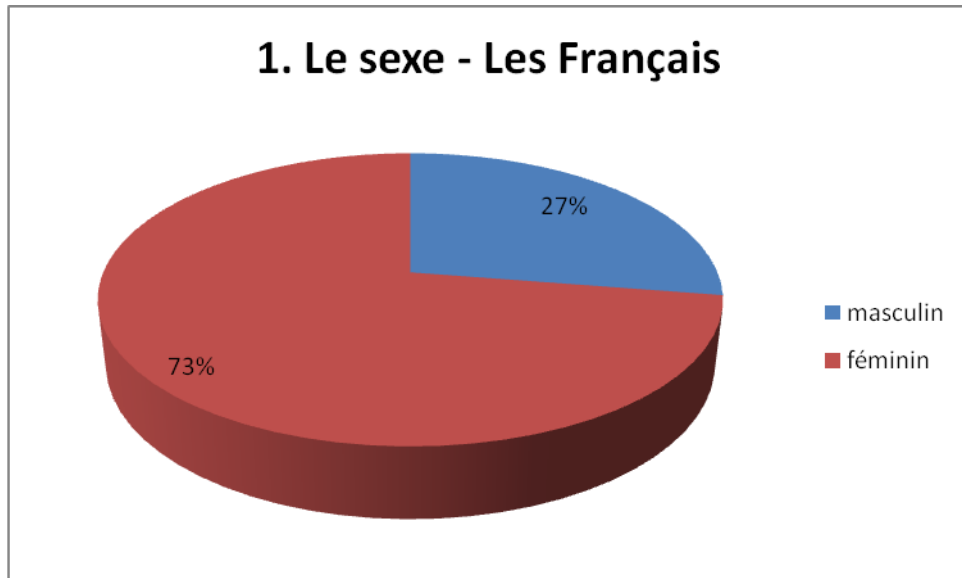
III. TROISIÈME EXERCICE

Mettez les verbes entre parenthèses au mode et au temps qui conviennent :

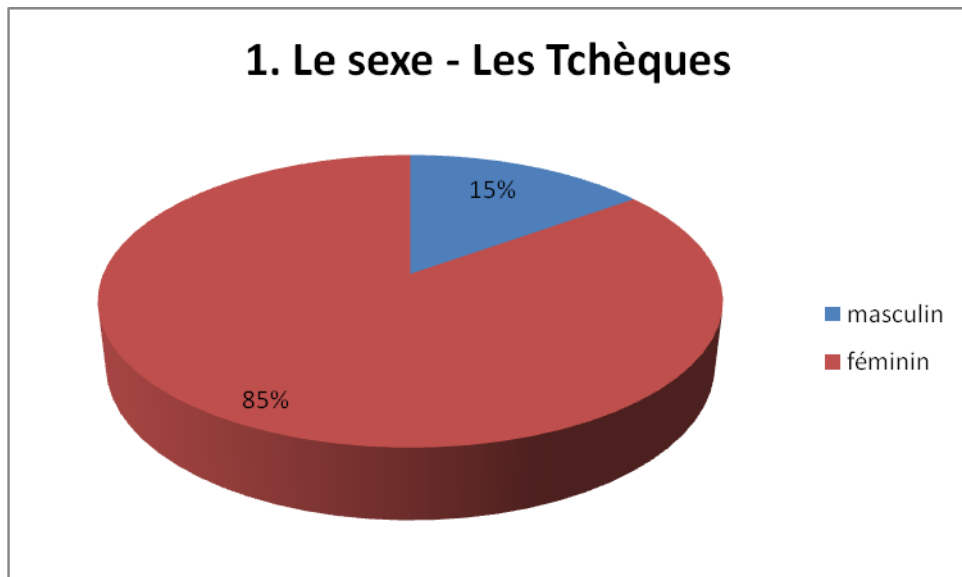
1. Au cas où il (pleuvoir).....**pleuvrait**....., prends un parapluie.
2. Chaque fois que je vous le (dire).....**dirai**....., vous applaudirez.
3. Même si je (pouvoir).....**pouvais**....., je n'irais pas là.
4. Pour que le chien (ne pas mordre)....**ne morde pas**....., on lui a mis une muselière.
5. Quoi que cet enfant (faire).....**fasse**....., on ne le punit pas.
6. Si j'avais eu la parole, je (pouvoir).....**aurais pu**.....me défendre.
7. Ne quittez pas la maison avant que je (téléphoner).....**téléphone / aie téléphoné**..... .
8. Vous restez ici jusqu'à ce que je vous (dire).....**dise**..... de partir.
9. Quand tu (lire)**auras lu**..... ce roman, tu me le prêteras.
10. Du fait que personne ne (venir).....**était venu**....., nous avons annulé la réunion.

10.4 Les graphiques

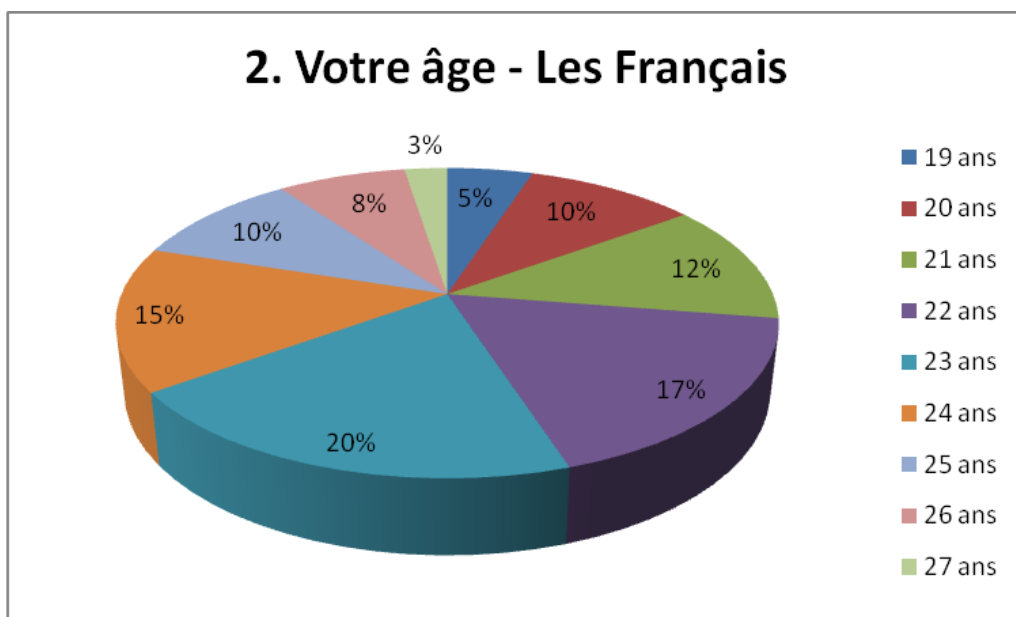
10.4.1 Graphique 1A



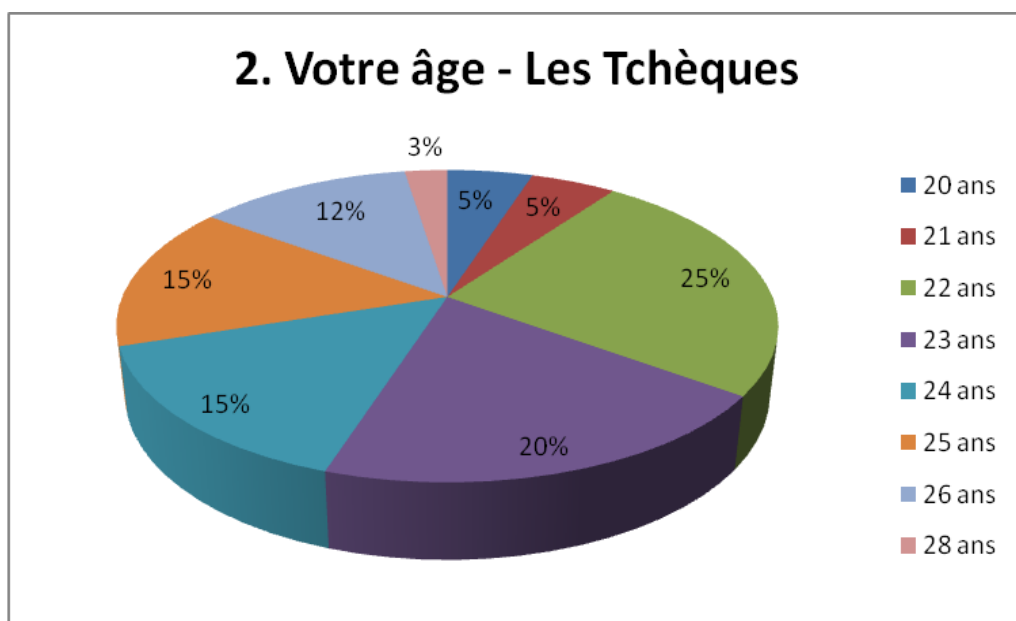
10.4.2 Graphique 1B



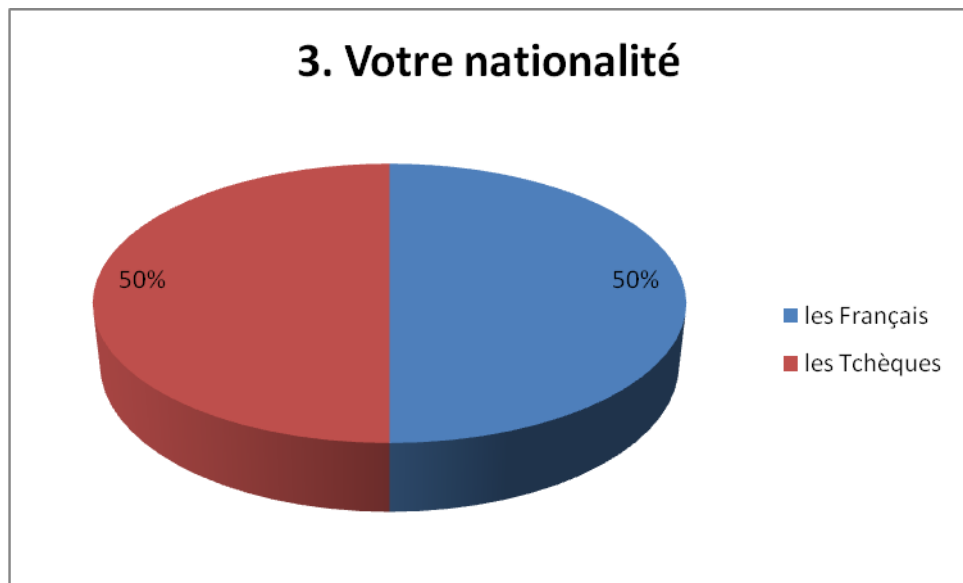
10.4.3 Graphique 2A



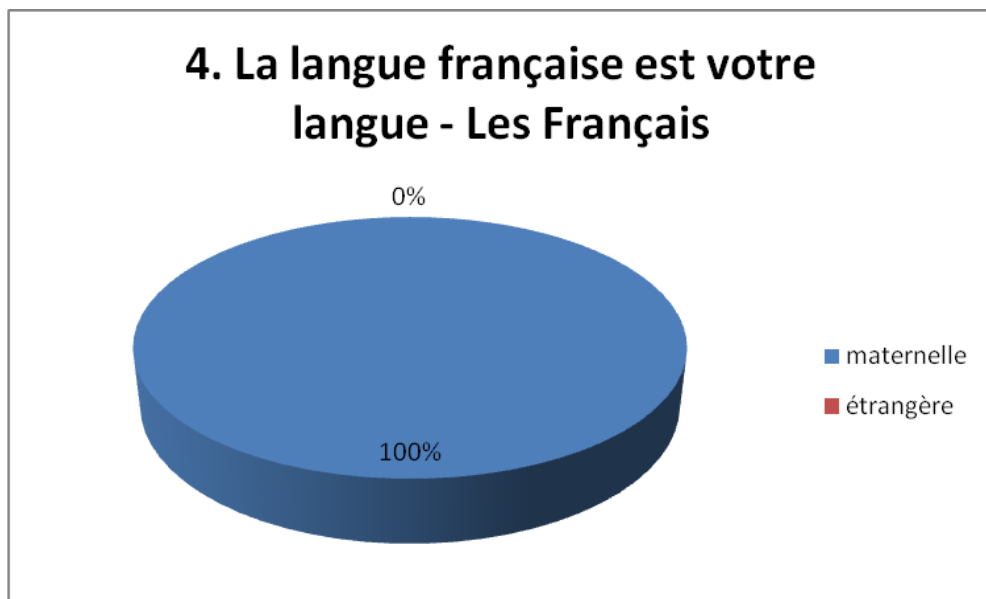
10.4.4 Graphique 2B



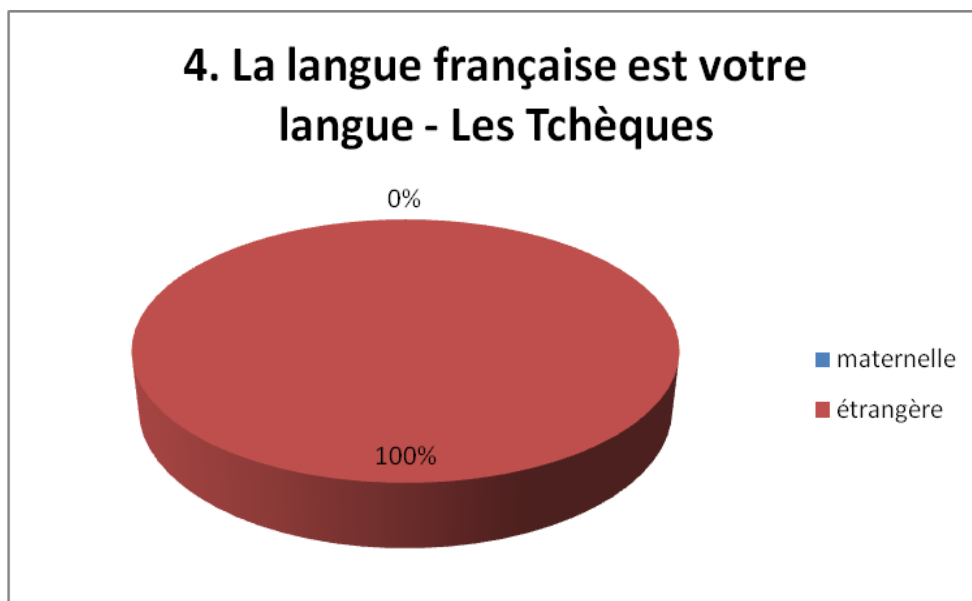
10.4.5 Graphique 3



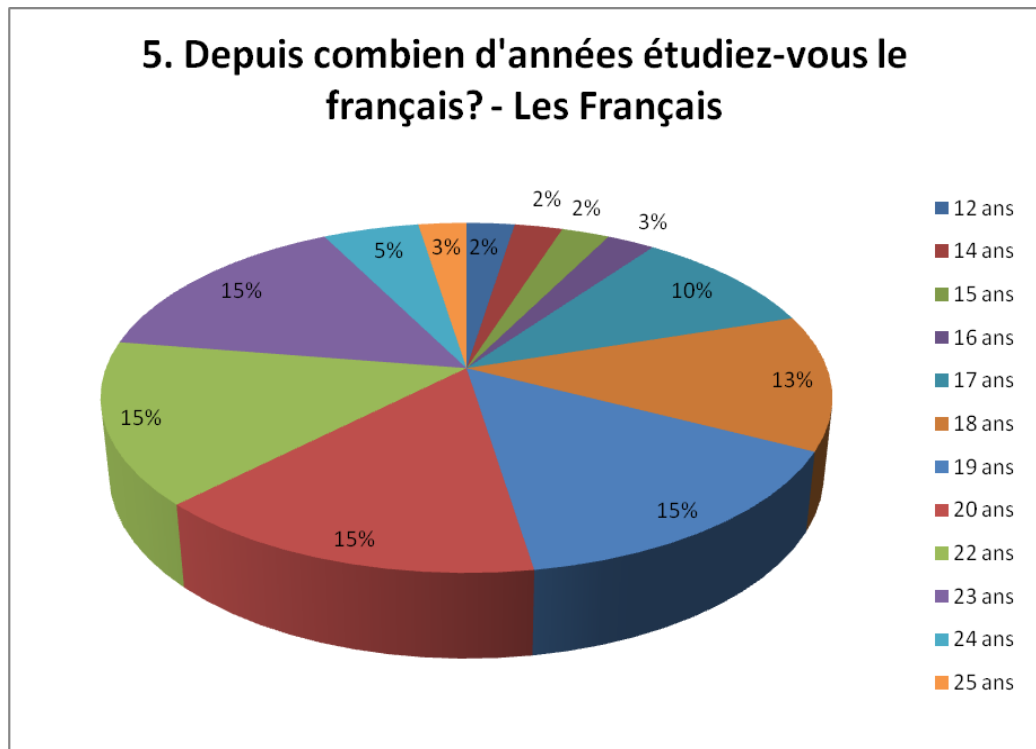
10.4.6 Graphique 4A



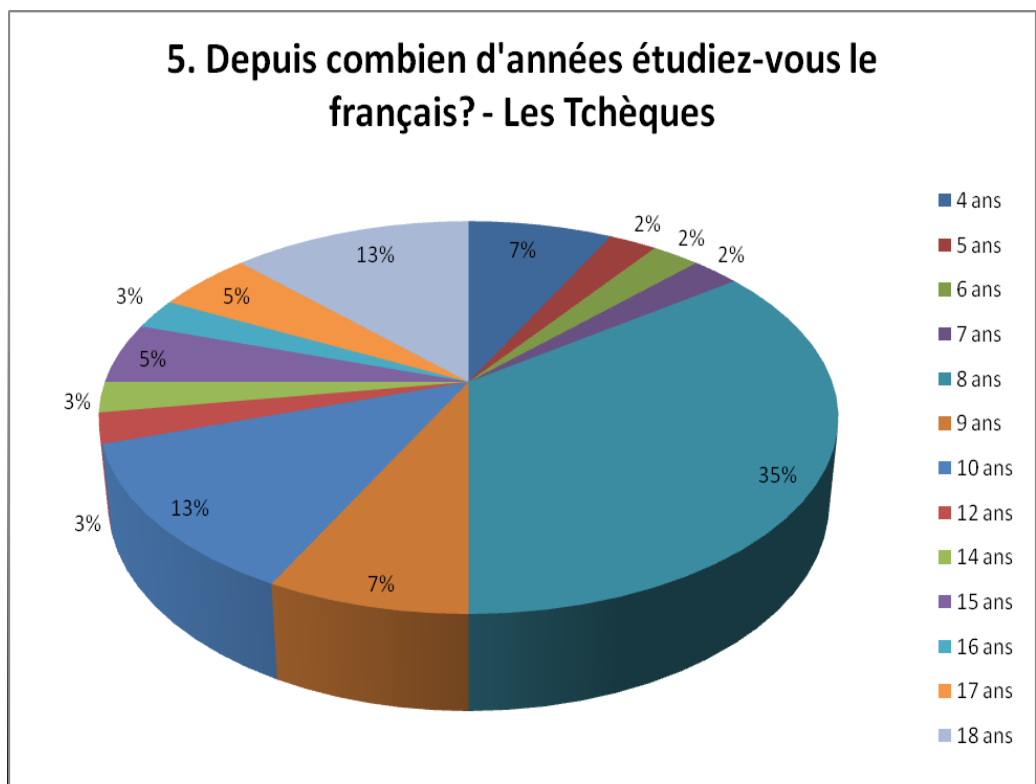
10.4.7 Graphique 4B



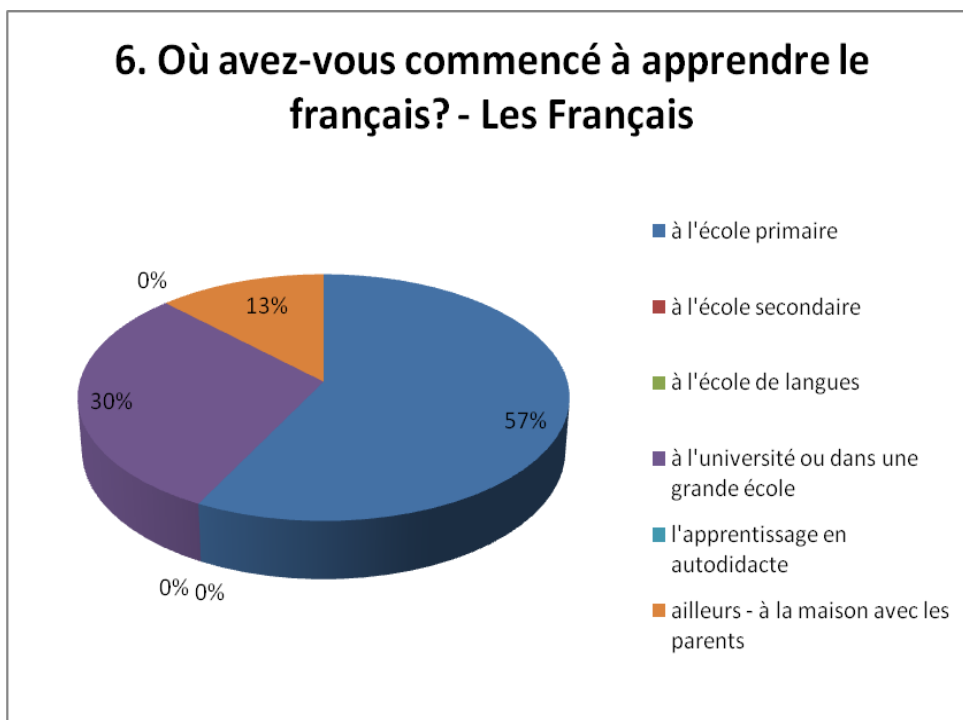
10.4.8 Graphique 5A



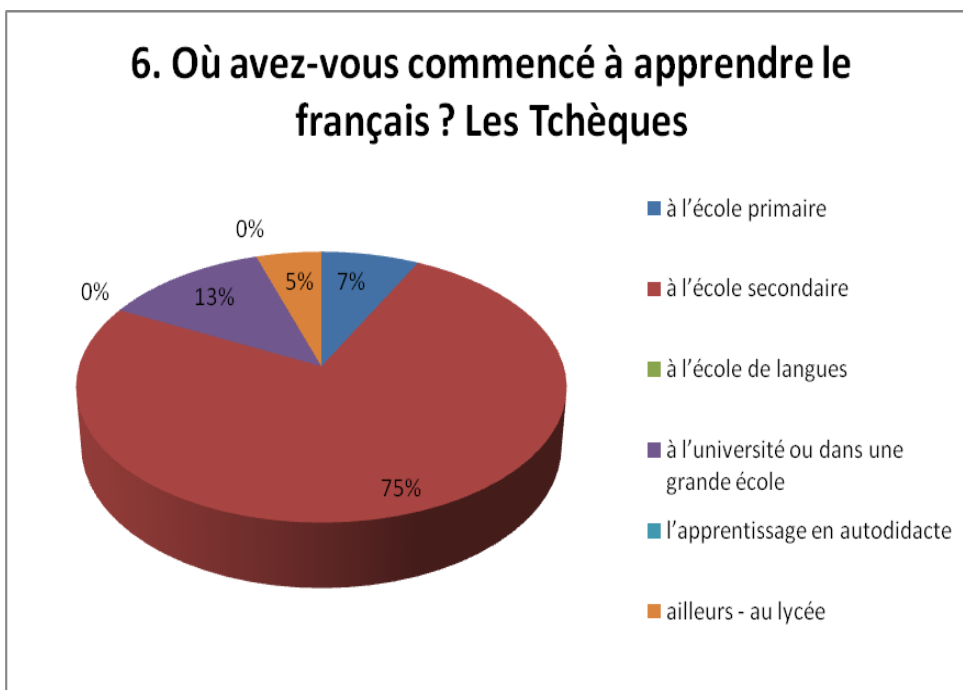
10.4.9 Graphique 5B



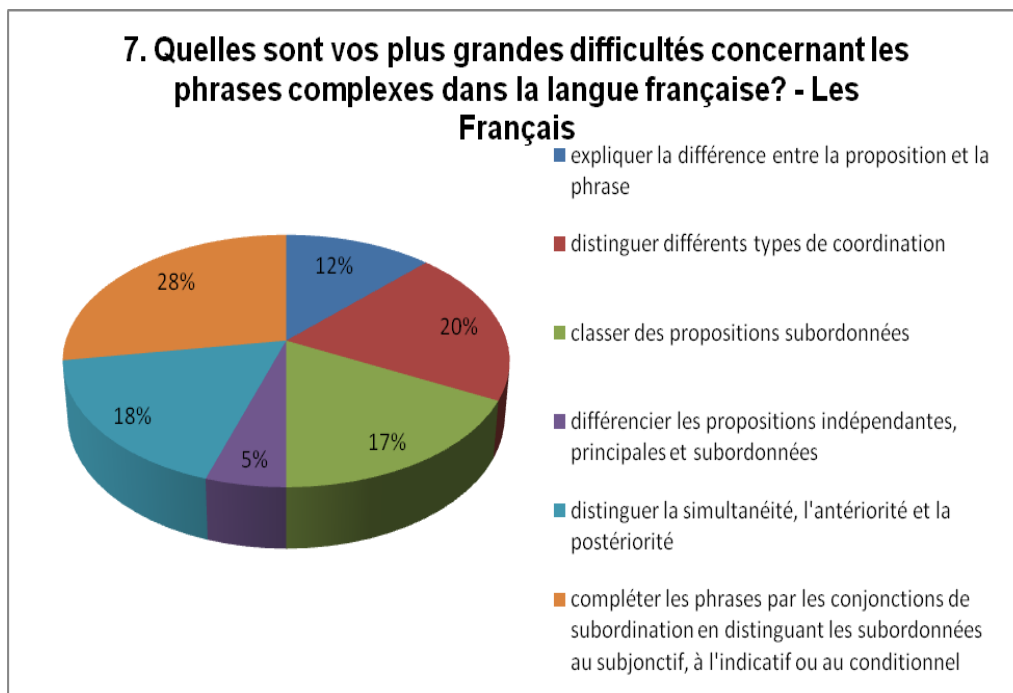
10.4.10 Graphique 6A



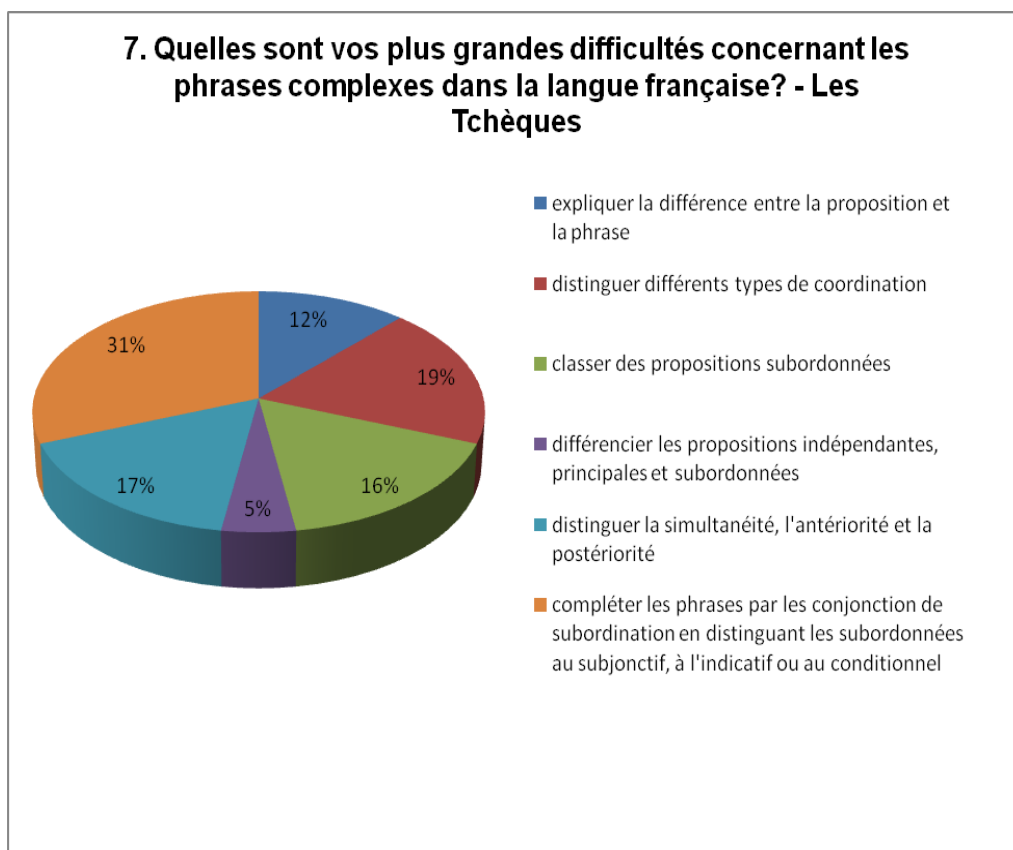
10.4.11 Graphique 6B



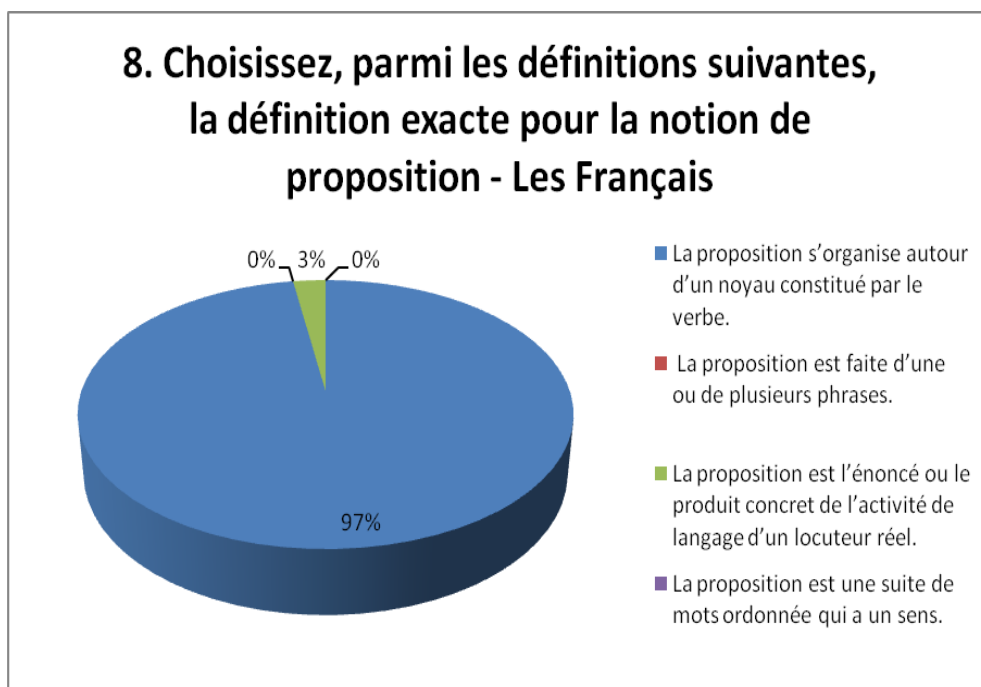
10.4.12 Graphique 7A



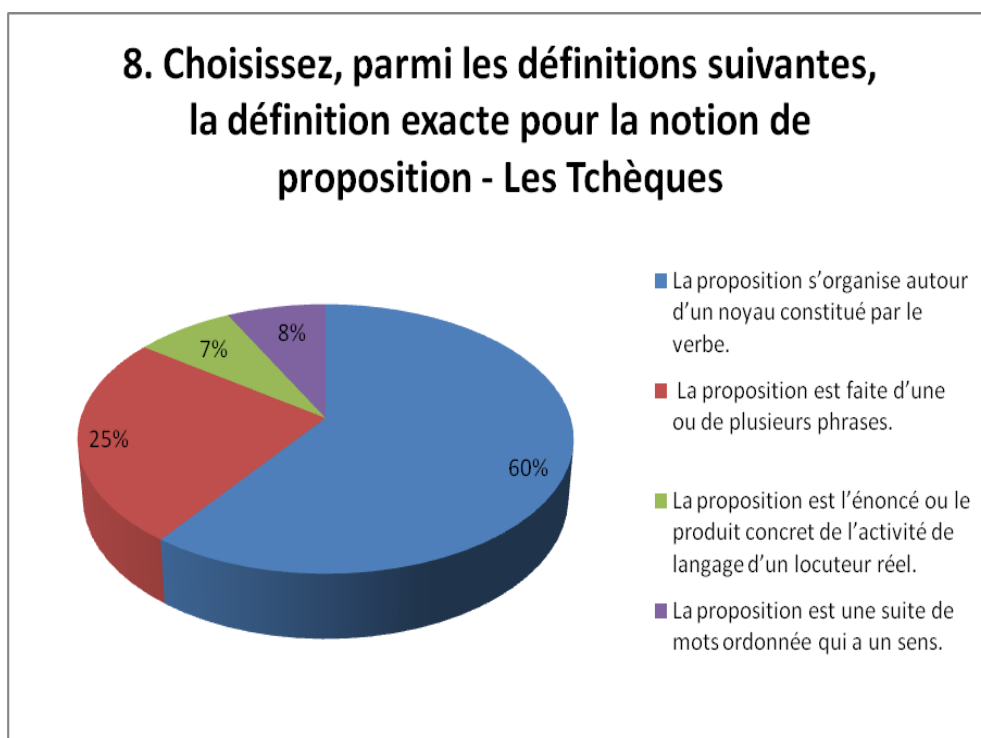
10.4.13 Graphique 7B



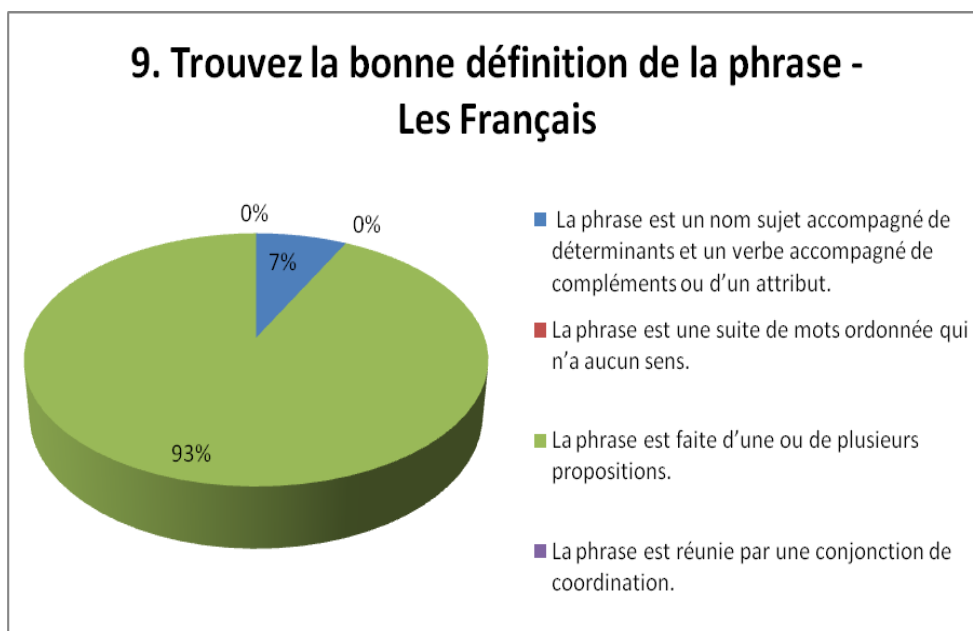
10.4.14 Graphique 8A



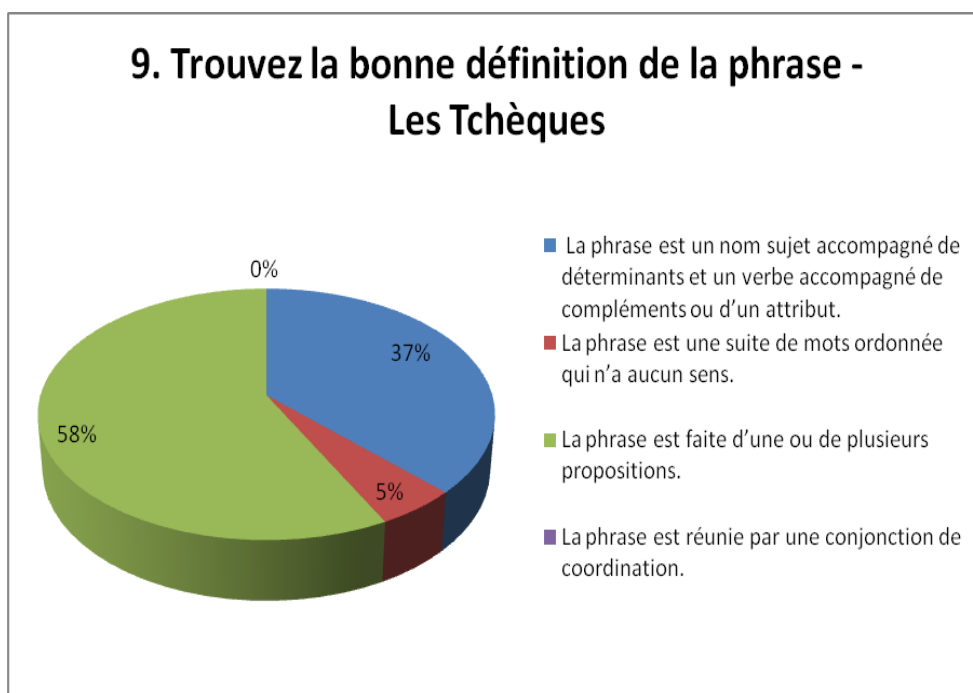
10.4.15 Graphique 8B



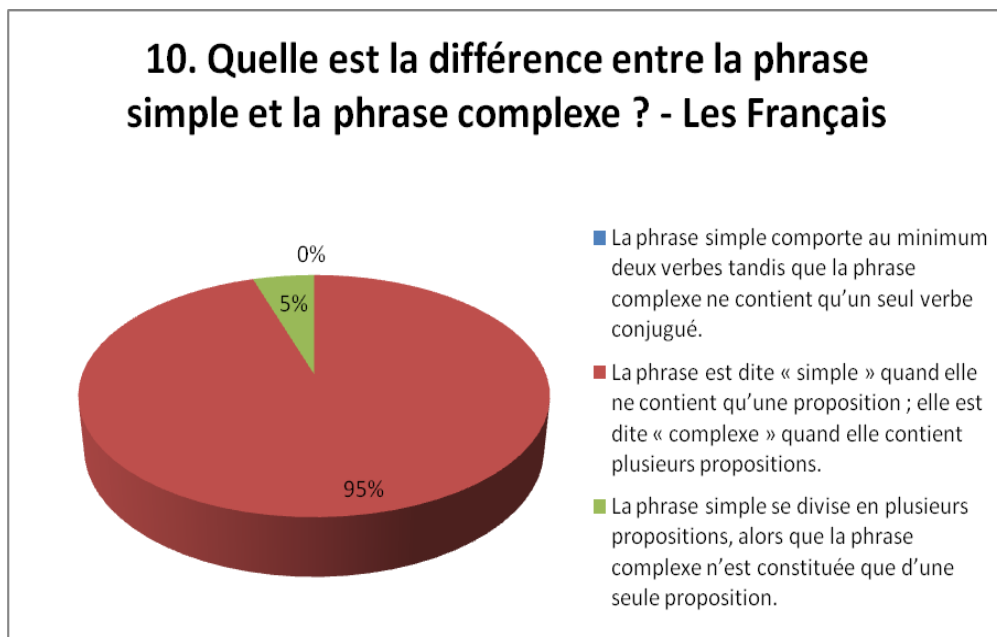
10.4.16 Graphique 9A



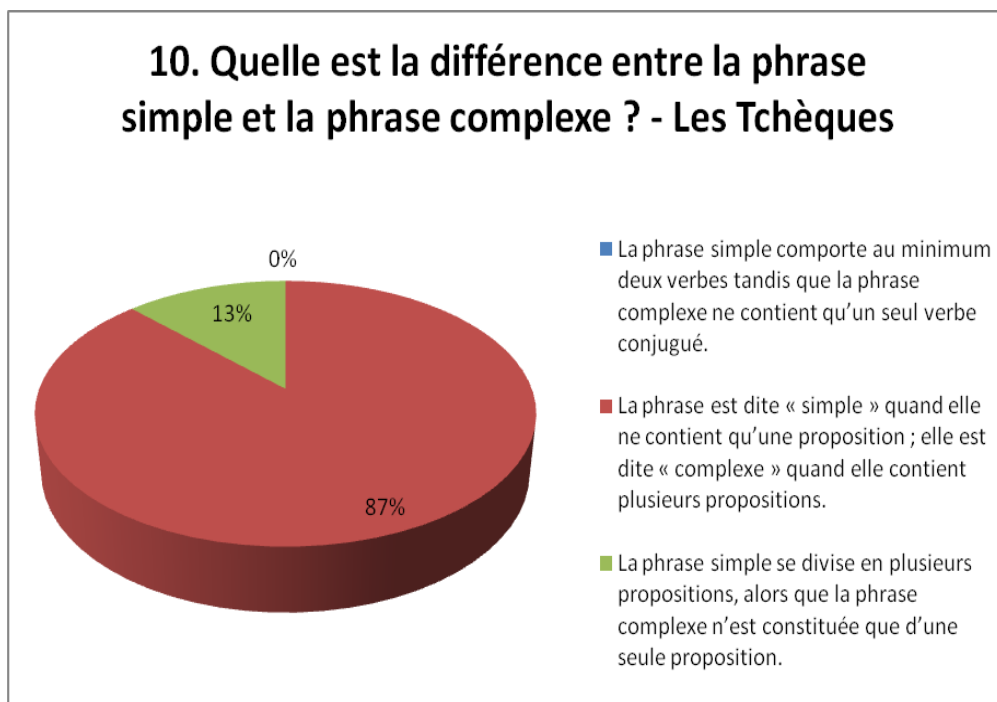
10.4.17 Graphique 9B



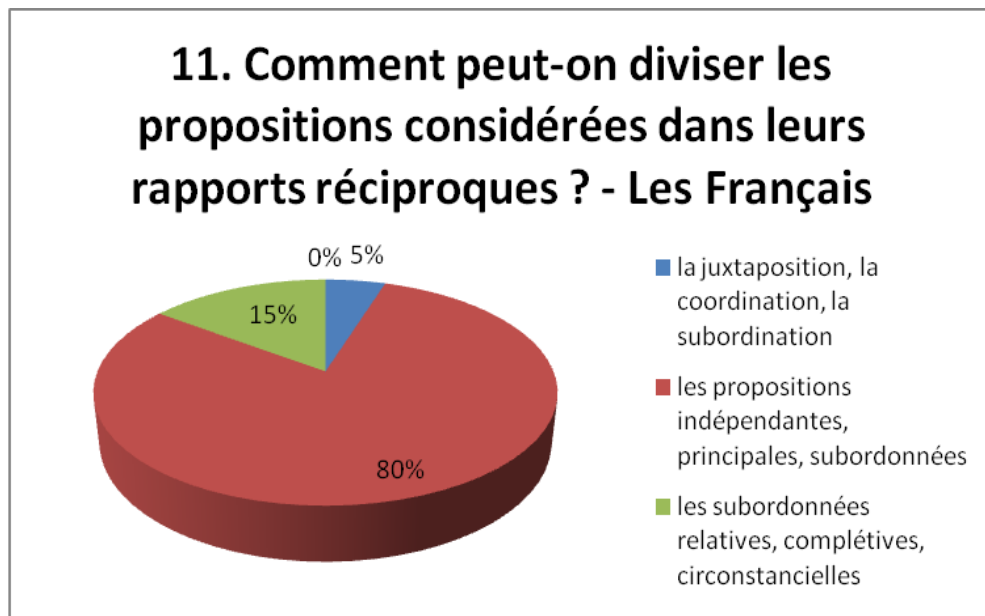
10.4.18 Graphique 10A



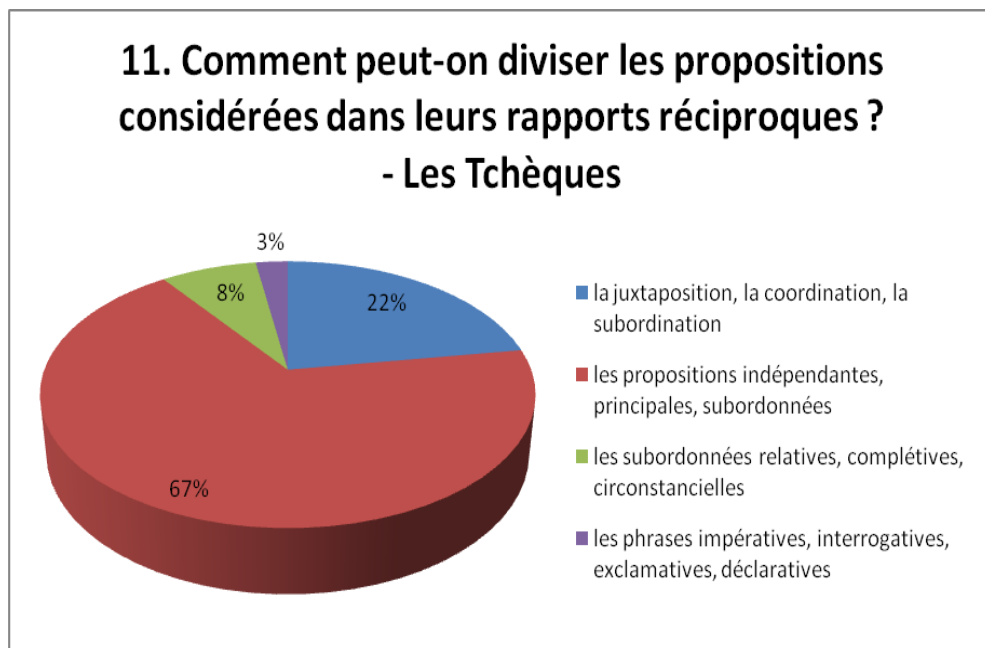
10.4.19 Graphique 10B



10.4.20 Graphique 11A

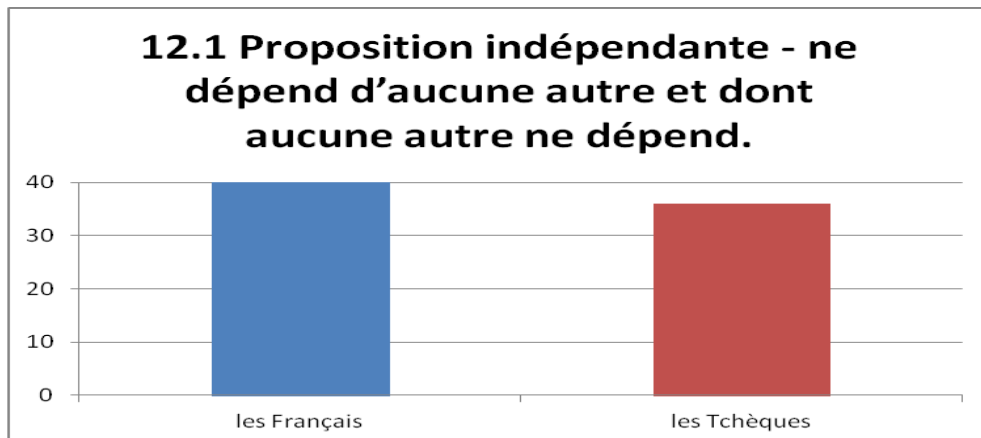


10.4.21 Graphique 11B

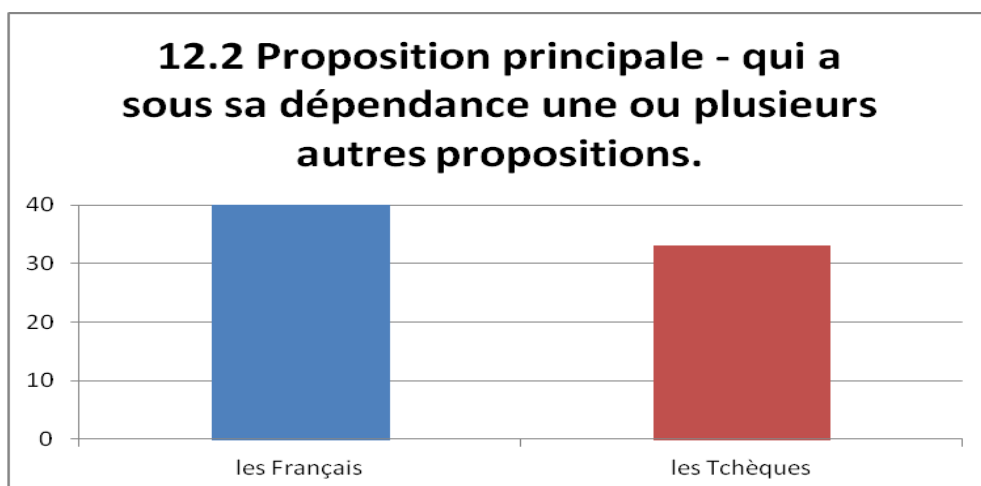


10.4.22 Graphique 12.1

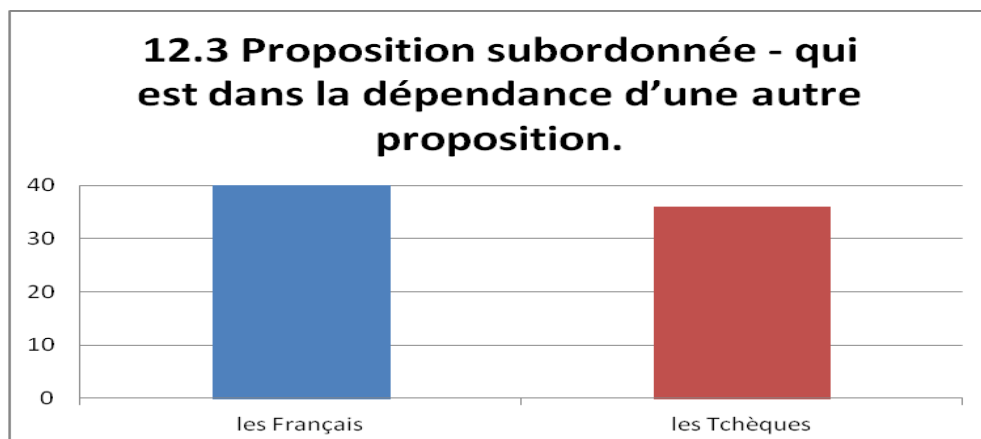
12. Reliez les différents types de propositions avec les définitions suivantes :



10.4.23 Graphique 12.2

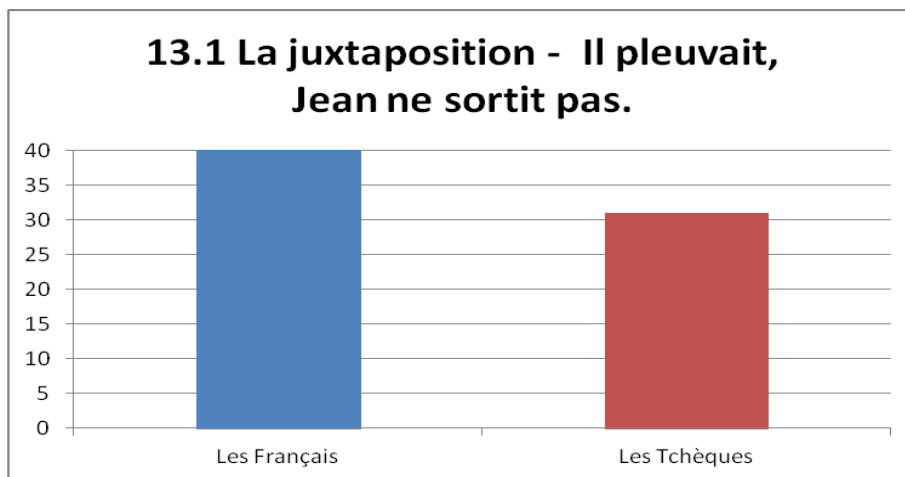


10.4.24 Graphique 12.3

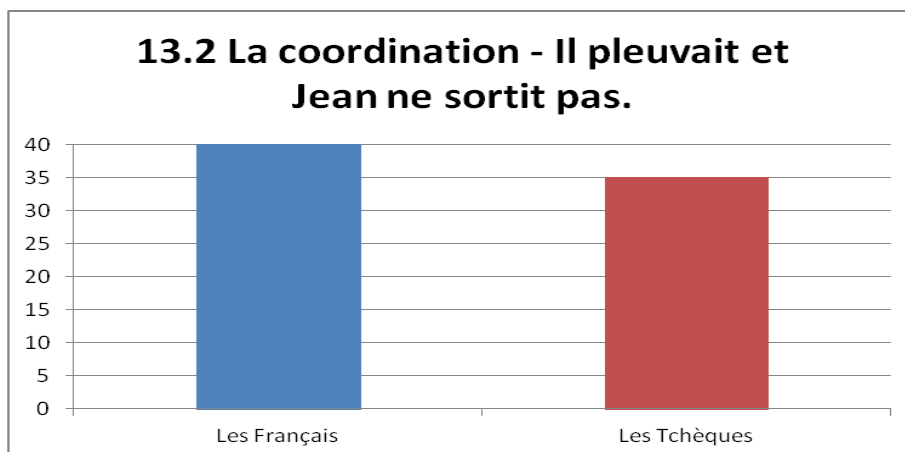


10.4.25 Graphique 13.1

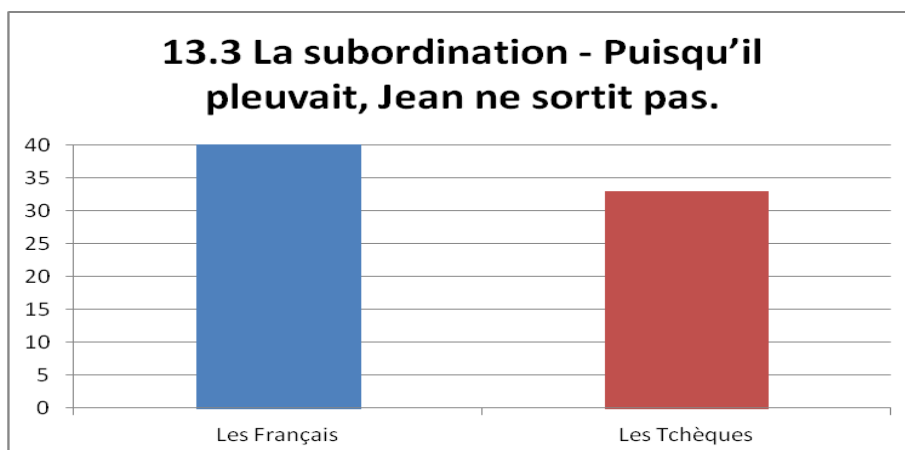
13. Reliez ces trois modes principaux d'enchaînement pour former la phrase avec les exemples suivants.



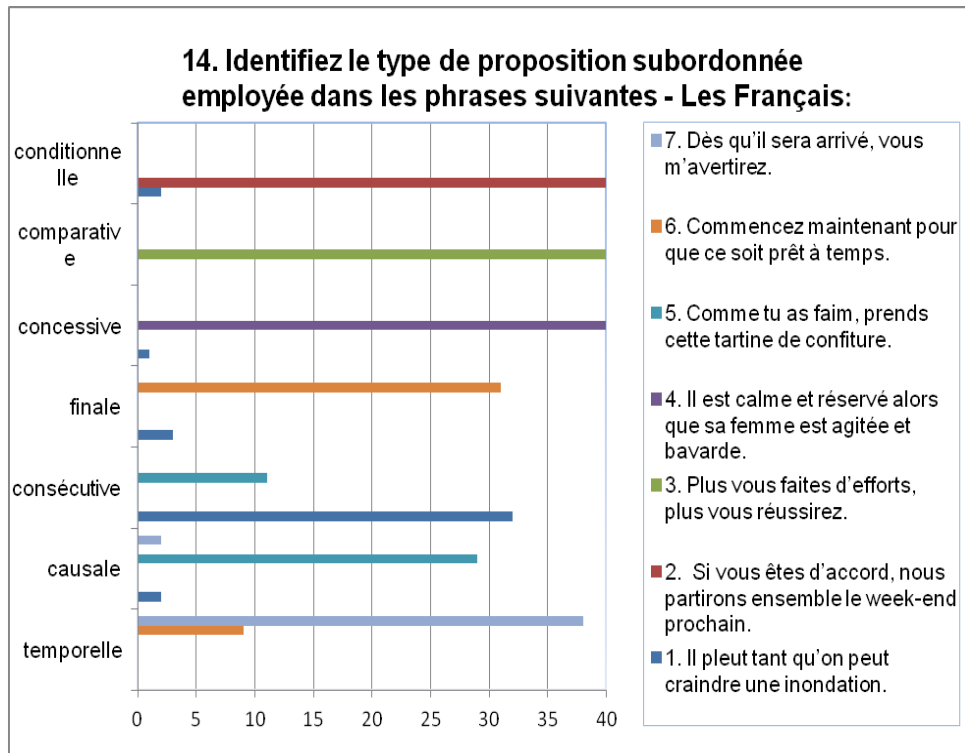
10.4.26 Graphique 13.2



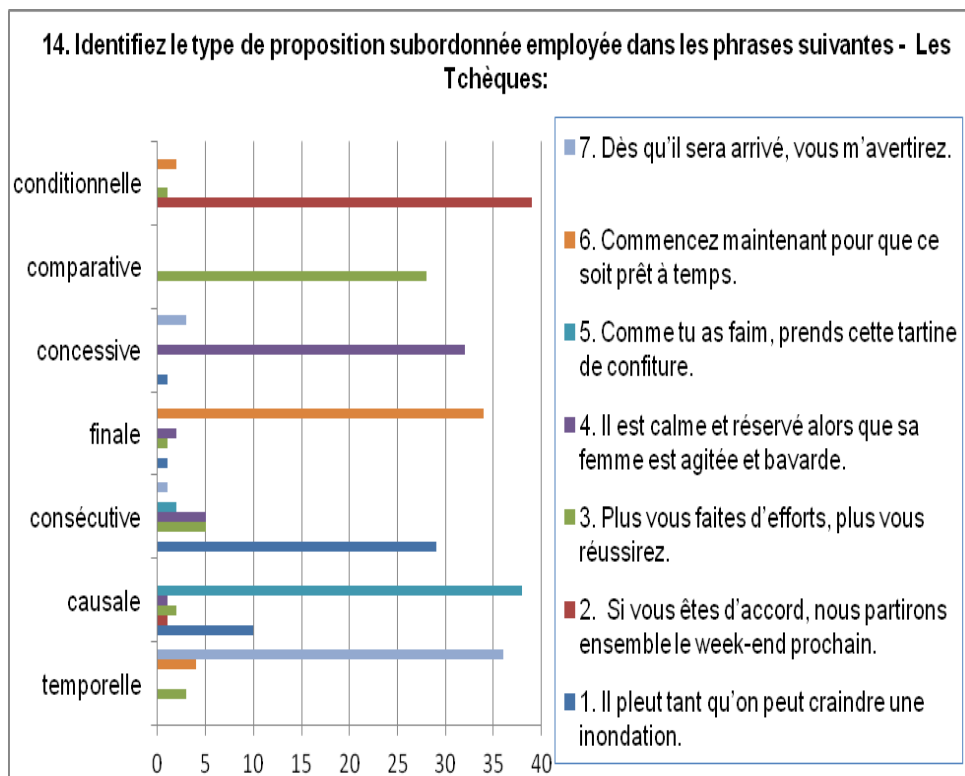
10.4.27 Graphique 13.3



10.4.28 Graphique 14A



10.4.29 Graphique 14B



10.4.30 Tableau 15.1A

15. Complétez les phrases suivantes à l'aide des conjonctions ou des prépositions qui conviennent. **ATTENTION** – les conjonctions ou les prépositions ne doivent pas se répéter !

LES FRANÇAIS	
1.	avoir tapé les trois lettres, il les a adressées à sa secrétaire par télécopie.
2. Il n'a pas assez d'expérience	on puisse lui confier ce poste de direction.
3. Prends les clés	j'arriverais tard.
4. Elle a été fatiguée	elle n'est pas venue.
5.	il soit tard, il fait encore jour.
6.	personne ne m'écoute, je m'en vais !
7. J'ai installé une barrière	les enfants n'arrachent mes fleurs.
8. Ils font des études scientifiques	leurs parents ont fait des études littéraires.
9.	reconnaître ses torts, il s'est disputé.
10.	acheter une voiture, il faut se procurer un garage.

10.4.31 Tableau 15.2A

RÉPONSES - 40 répondants	
1.	Après - 40/40
2.	pour que - 36/40, afin que - 4/40
3.	au cas où - 29/40, « virgule » - 7/40, car - 3/40, parce que - 1/40
4.	donc - 23/40, c'est pourquoi - 10/40, si bien que - 6/40, alors - 1/40
5.	bien que - 39/40, lorsque - 1/40,
6.	puisque - 27/40, comme - 12/40, si - 1/40
7.	afin que - 20/40, pour que - 7/40, ainsi 7/40, tandis que - 5/40, de peur que - 1/40
8.	tandis que - 17/40, sans – 10/40, au lieu de – 4/40, pour 3/40, alors que 3/40, mais 1/40, plutôt que de - 1/40, impossible - 1/40
9.	au lieu de - 29/40, sans - 6/40, avant de – 1/40, après 1/40, à la place de - 1/40, malgré – 1/10, impossible – 1/10
10.	avant d' - 27/40, après - 7/40, sans - 6/40

10.4.32 Tableau 15.1B

LES TCHÈQUES	
1.	avoir tapé les trois lettres, il les a adressées à sa secrétaire par télécopie.
2. Il n'a pas assez d'expérience	on puisse lui confier ce poste de direction.
3. Prends les clés	j'arriverais tard.
4. Elle a été fatiguée	elle n'est pas venue.
5.	il soit tard, il fait encore jour.
6.	personne ne m'écoute, je m'en vais !
7. J'ai installé une barrière	les enfants n'arrachent mes fleurs.
8. Ils font des études scientifiques	leurs parents ont fait des études littéraires.
9.	reconnaître ses torts, il s'est disputé.
10.	acheter une voiture, il faut se procurer un garage.

10.4.33 Tableau 15.2B

RÉPONSES - 40 répondants	
10.	Après - 40/40
11.	pour que - 28/40 , afin que - 5/40, néanmoins - 1/40, mais - 4/40, bien que - 2/40
12.	au cas où - 20/40 , parce que - 16/40, si - 4/40
13.	donc - 25/40 , c'est pourquoi - 8/40, si bien que - 3/40, tant que - 2/40, que - 1/40, alors - 1/40
14.	bien que - 28/40 , lorsque - 4/40, comme - 4/40, même si - 3/40, quoique - 1/40
15.	comme - 27/40 , puisque - 5/40, parce que - 4/40, ainsi - 1/40, si - 1/40, car - 1/40, quand - 1/40
16.	pour que - 21/40, afin que - 10/40 , de peur que - 5/40, de crainte que - 4/40
17.	tandis que - 14/40 , alors que - 10/40, même si - 6/40, mais - 5/40, cependant - 4/40, et - 1/40
18.	avant de - 14/40 , au lieu de - 9/40, pour - 7/40, sans - 4/40, à la place de - 4/40, malgré 2/40
10.	avant d' - 18/40 , pour 13/40, en cas de 6/40, après 2/40, au cas où 1/40

10.4.34 Tableau 16.1A

16. Mettez les verbes entre parenthèses au mode et au temps qui conviennent :

LES FRANÇAIS
1. Au cas où il (pleuvoir)....., prends un parapluie.
2. Chaque fois que je vous le (dire)....., vous applaudirez.
3. Même si je (pouvoir)....., je n'irais pas là.
4. Pour que le chien (ne pas mordre)....., on lui a mis une muselière.
5. Quoi que cet enfant (faire)....., on ne le punit pas.
6. Si j'avais eu la parole, je (pouvoir).....me défendre.
7. Ne quittez pas la maison avant que je (téléphoner)..... .
8. Vous restez ici jusqu'à ce que je vous (dire)..... de partir.
9. Quand tu (lire) ce roman, tu me le prêteras.
10. Du fait que personne ne (venir)....., nous avons annulé la réunion.

10.4.35 Tableau 16.2A

RÉPONSES - 40 répondants
1. pleuvrait - 38/40 , pleut - 1/40, pleuve - 1/40
2. dirai - 26/40 , dis - 7/40, dirais - 5/40, dise - 2/40,
3. pouvais - 40/40
4. ne morde pas - 40/40
5. fasse - 38/40 , fait 2/40
6. aurais pu - 40/40
7. téléphone - 30/40 , téléphonera - 10/40
8. dise - 40/40
9. auras lu - 39/40 , liras - 1/40
10. était venu - 38/40 , vienne - 1/40, soit venu - 1/40

10.4.36 Tableau 16.1B

LES TCHÈQUES
1. Au cas où il (pleuvoir)....., prends un parapluie.
2. Chaque fois que je vous le (dire)....., vous applaudirez.
3. Même si je (pouvoir)....., je n'irais pas là.
4. Pour que le chien (ne pas mordre)....., on lui a mis une muselière.
5. Quoi que cet enfant (faire)....., on ne le punit pas.
6. Si j'avais eu la parole, je (pouvoir).....me défendre.
7. Ne quittez pas la maison avant que je (téléphoner)..... .
8. Vous restez ici jusqu'à ce que je vous (dire)..... de partir.
9. Quand tu (lire) ce roman, tu me le prêteras.
10. Du fait que personne ne (venir)....., nous avons annulé la réunion.

10.4.37 Tableau 16.2B

RÉPONSES - 40 répondants
1. pleuvra - 20/40 , pleuvrait - 11/40, pleut - 3/40, pleuve - 3/40, pleuvait - 3/40
2. dis - 18/40 , dirai -16/40, dise - 4/40, dirais - 2/40
3. pouvais 31/40 , pourrais 6/40, peux - 3/40
4. ne morde pas 38/40 , n'eut pas mordu - 1/40, n'aurait pas mordu 1/40
5. fasse - 31/40 , fait 6/40, fera - 3/10
6. pourrais - 19/40, aurais pu - 14/40, avais pu - 4/40, pouvais - 2/40, pouvais - 1/40
7. téléphone - 33/40 , aurais téléphoné - 3/40, téléphonera - 3/40, avais téléphoné - 1/40
8. dise 27/40 , dirai - 10/40, dis - 2/40, direz - 1/40
9. auras lu - 20/40 , liras - 19/40, lis - 1/40
10. était venu - 19/40 , est venu - 17/40, vienne - 3/40, vient - 1/40